



UN VERRE D'EAU, S'IL VOUS PLAIT !

Les Montréalais se trouvent en ce moment et pour six mois dans la position de Tantale de mythologique mémoire. Entourés d'eau de tous côtés, ils ne peuvent, lorsque surviennent les ardeurs de la canicule, obtenir une goutte d'eau pure pour se désaltérer.

Si l'eau arrivait en nos maisons telle qu'elle tombe du ciel, nous n'aurions que des remerciements à adresser au Créateur; malheureusement elle passe avant par la main des hommes, ce qui gâte tout.

Dès qu'aux premiers rayons d'avril, la croûte de glaces recouvrant le fleuve se crevasse et se fendille pour éclater tout à fait sous le souffle des tièdes brises du printemps, l'aqueduc commence à nous distribuer à domicile une sorte de boue liquide, dont les dépôts épais forment au fond des vases une couche limoneuse composée de toute sorte de débris et de matière organique.

Quelque temps après, et cela dure si xmois, tout Montréalais qui trempe ses lèvres dans un verre d'eau avale, sans le savoir heureusement, toute une création, un monde d'animaux et de végétaux; univers microscopique, c'est vrai, mais aussi peuplé, aussi vivant, et, ajoutons, beaucoup plus dangereux que celui qui s'agite sous nos yeux.

Une surveillance mutuelle entre les citoyens, une police, une certaine garantie sociale, diminuent tant bien que mal les périls de ce monde; mais pour nous préserver des méfaits de celui des monades, des enchélides, des volvoques, des rotateurs des cestoides, nous n'avons, hélas! que des prières à adresser au ciel qui nous entendent sans doute, et des plaintes au conseil-de-ville, qui, lui, ne nous écoute point.

Or, comme, d'après la sagesse des Nations, le ciel ne secourt que ceux qui s'aident eux-mêmes: « Aide-toi, le ciel t'aidera, » la ville de Montréal, si l'on s'en rapporte au passé, n'est point près de voir se réaliser cette bienfaisante intervention.

En un de ces jours où le Simoun et le Pamperos semblent, à l'instar des souverains d'Europe, se donner rendez-vous à Montréal, si, la gorge sèche, le gosier en feu, vous entrez chez un ami ou dans un de nos établissements publics et que vous demandiez un simple verre d'eau fraîche, pour éteindre l'incendie allumé par ces vents régnants, que vous sert-on?

Renfermé dans une demi-sphère de cristal, une sorte de fluide jaunâtre, sirupeux, où l'œil armé du microscope perçoit, se mouvant dans d'innombrables tourbillons,

tout un monde de corpuscules, dont vous retrouveriez deux heures plus tard les escadrons rangés en bataille au fond ou contre les parois du verre, si, la soif ne surmontant votre dégoût, vous ne buviez les yeux fermés en vous disant: Après tout, c'est de l'eau pure.

Eh bien! détrompez-vous, naïfs citadins, élégantes citadines, ce breuvage n'a rien de l'eau, aucune des qualités de composition de ce produit naturel que la science définit un liquide incolore, inodore et insipide. Il est, au contraire, fortement coloré, sent la vase, a un goût désagréable, et contient une multitude d'infusoires: vers cestoïdes, trichinés, des vorticelles, mêlés aux fungoïdes, confervoïdes, etc., très préjudiciables à la santé publique; charmants commensaux que l'on trouve dans les matières en putréfaction, en tous les lieux où règnent la fièvre, le choléra et la diphtérie.

C'est cependant cette composition qu'un médecin de notre ville appelait, il y a quatre ans, un mélange de nourriture, de boisson, de poussière et de maladie, que l'administration de l'aqueduc distribue, moyennant finances, à ses nombreux clients.

De telle sorte, qu'aujourd'hui, les plus exposés des hommes sont les buveurs d'eau, et que prendre sa carte d'admission à une société de tempérance, équivaut à prendre un ticket (train express) pour l'autre monde.

C'est ainsi que par sa négligence coupable, la municipalité de Montréal attente à la morale, corrompt le goût public, encourage la vente des alcools et la falsification des vins et des liqueurs.

Le gouvernement fédéral a nommé récemment un inspecteur dont les fonctions consistent à signaler les falsifications opérées sur les denrées ou les liquides. Nous demandons à cet inspecteur de bien vouloir faire pour l'eau que nous buvons ce qu'il fait pour les autres boissons. Nous sommes sûrs qu'après examen, notre Conseil-de-Ville se verrait condamné en cour de police.

Que faudrait-il cependant pour parer aux sérieux inconvénients que nous signalons? Une chose bien simple, un filtre dans les réservoirs.

On a demandé cela maintes et maintes fois sans jamais rien obtenir. Pourquoi? nul ne le sait. Chacun reconnaît l'avantage et la nécessité de cette amélioration, mais personne ne s'en occupe; on cause d'un filtre à placer, le matin après déjeuner, ou dans l'après-midi entre deux bouf-

fées de cigare; mais le soir, durant la séance du Conseil, nos échevins discutent l'opportunité d'un voyage en Europe ou d'une excursion aux Etats-Unis, aux frais de la ville, mais pas un d'eux ne présentera une motion raisonnée, détaillée, pour la pose d'un filtre, qui débarrasserait l'eau de nos réservoirs de ses impuretés.

Nos réservoirs, qui sont à ciel ouvert, devraient être abrités d'une manière quelconque afin de ne point recevoir les impuretés que tient toujours en suspension l'atmosphère d'une grande ville, celles que les vents charrient, ou que commettent des cyniques.

Dans la plupart des villes d'Europe et aux Etats-Unis, les municipalités, suivant la nature de l'eau, possèdent des filtres de composition spéciale.

Ainsi en Angleterre, l'eau des lacs et des rivières est filtrée à travers des lits de minéral de carbonate de fer, « Spathic Iron Ore. »

La nature du filtre et sa disposition suffisent pour arrêter complètement les matières organiques où naissent et se développent les infusoires.

On s'est aussi servi de limaille de fer. En beaucoup d'autres endroits, l'on a employé un moyen peu dispendieux, assez primitif, et qui donne des résultats très-satisfaisants. Ce sont des couches superposées de morceaux de roches, de gravois et de sable.

Qui donc empêcherait notre Corporation d'adopter ce mode de filtrage?

Nous n'avons point dessein de discuter ici les moyens pratiques d'arriver au but que nous proposons; c'est l'affaire des gens spéciaux et non la nôtre. Nous ajouterons seulement, que ni l'argent à débours, ni les travaux à faire, ne sont des obstacles sérieux, susceptibles de contrebalancer les résultats salutaires qu'une telle mesure aurait sur l'hygiène publique.

On parle beaucoup des égoûts et pas assez de l'aqueduc. L'un, visible en tout temps et à toute heure, n'éveille aucun soupçon; les autres, situés sous terre, participent un peu du mystère qu'enfantent les ténèbres et l'invisible. Nous aurons beau dire et faire, ces conséquences découlent de nos préjugés et de notre éducation. Et cependant, l'on s'extasiera devant le charlatan qui avale un sabre sans sourciller, et l'on n'éprouvera rien devant l'individu qui absorbe, en une gorgée, des milliers de serpents et quelques millions d'œufs. A faire d'habitude. On assure que celle-ci est une seconde nature, nous le croyons sans peine; car comment s'expliquer que beaucoup survivent à ce traitement quotidien?

Nous espérons en avoir dit assez pour appeler l'attention de nos conseillers sur cet objet important, la pose d'un filtre adapté au service des réservoirs de l'aqueduc.

Nous plaçons notre pétition sous la protection spéciale de M. Alexander, un des apôtres de la tempérance, et nous supplions ses collègues, ainsi que Son hon. M. le maire de Montréal, de prendre des mesures pour qu'il soit enfin possible aux habitants de la métropole du Canada de pouvoir secourir ceux qui ont soif sans crainte de damnation éternelle. Car si l'évangile a dit qu'il serait tenu compte du verre d'eau donné au nom de Dieu, cela ne signifie point un verre de poison, c'est-à-dire de l'eau de Montréal.

A. ACHINTRE.

RECETTES. — ECONOMIE DOMESTIQUE

Moyen de rendre les taureaux dociles.—Il faut, avant de les faire sortir de l'étable, leur retrousser la queue et l'attacher à leurs cornes à l'aide d'une corde. L'animal alors se trouve forcé de tenir la tête haute; sinon la tension à laquelle le moindre mouvement de haut en bas soumet les muscles de sa queue lui fait éprouver des douleurs poignantes. Cet expédient le rend tellement docile qu'un enfant alors peut le conduire sans le moindre danger. On éviterait de cette façon les nombreux accidents auxquels le peu de soin qu'on a d'attacher les taureaux expose ceux qui les conduisent soit aux champs, soit à la boucherie.

Procédé facile pour copier les lettres sans faire usage d'une machine à copier.—Mettez un peu de sucre dans de l'encre commune; écrivez avec cette encre sur du papier collé, suivant l'usage. Si vous voulez avoir une copie, prenez du papier non collé, et légèrement humecté avec une éponge; appliquez alors le papier humide sur l'écriture, et en passant légèrement un fer plat, comme ceux des blanchisseuses, chauffé modérément sur le papier non collé, vous aurez sur-le-champ la contre-épreuve ou copie.

Encre rouge indélébile pour marquer le linge.—Cette préparation inventée en Angleterre, consiste à prendre 16 grammes de vermillon et 4 grammes de sulfate de fer; faites les réduire dans un mortier de marbre avec assez d'huile de lin pour donner à cette mixture la limpidité convenable pour pouvoir vous en servir par le moyen d'un petit pinceau ou d'une plume à écrire. Cette composition a une belle couleur; et de nombreuses expériences ont constaté qu'elle résiste parfaitement aux effets des acides, aussi bien qu'à ceux de la lessive. On peut fabriquer cette encre de toute autre couleur en substituant au vermillon les substances colorantes convenables.

Encre sympathique paraissant à volonté.— Cette encre consiste en une solution dans l'eau de chlorure de Cobalt d'un rose léger, avec laquelle on trace les caractères qui deviennent invisibles, ces caractères reparaissant en bleu lorsqu'on chauffe légèrement le papier; ils s'effacent ensuite et reparaissent lorsqu'on présente le papier à la chaleur. Cette encre a été souvent employée dans les correspondances secrètes.

VIEILLES GAZETTES

(Suite)

XXXVI

Le numéro du *Mercury* du 1er janvier 1807 est orné d'une centaine de vers, genre sérieux et pompeux. Les Canadiens-Français n'y sont pas épargnés : leurs chefs sont peints dans l'attirail de Don Quichotte battant la campagne. On ne leur accorde pas même, à titre de compensation ou de circonstance atténuante, la compagnie du joyeux Sancho. Les fondateurs du *Canadien* figurent

"With goose-quill arm'd, instead of spear."

Si Juvénal revenait au monde, s'écrie l'auteur, il aurait beau jeu à les fustiger d'importance, etc.

C'est au *Canadien*, je crois, que Joseph Quesnel adressait les couplets suivants, en 1807 :

Conseil à un journal.

Aimable fils de la gaité,
Et de Thalie enfant gâté,
J'ai deux mots à te dire.
Chez toi seul, j'en disais merci,
J'avais rencontré jusqu'ici
Le petit mot pour rire.

Lorsque dans d'aimables chansons,
Tu donnes d'utiles leçons
Je t'aime et je t'admire !
On peut se permer à propos
Sur les méchants et sur les sots
Le petit mot pour rire.

Toi dont l'esprit national
Fait le mérite principal
Est-ce à toi d'en médire ? (1)
Le despotisme qui te hait,
Bientôt, mon cher, t'interdirait
Le petit mot pour rire.

De deux partis trop en fureur,
Ah ! plutôt tempère l'aigreur
En blâmant leur délire :
Au nom de l'ordre et dans son sein
Ramène le bon Canadien
Au petit mot pour rire !

C'est que la lutte était résolument engagée entre les Canadiens et les Anglais ! Le *Mercury* ne nous pardonnait pas les rigueurs dont il avait été l'objet. Pour comble d'embarras, un parti nouveau, celui des *Chouayens*, collaborait en français au *Mercury* et cherchait à fausser l'esprit du peuple par des sophismes politiques plus ou moins adroitement débités.

La presse en Canada est libre j'en suis sûr
Depuis que l'*Canadien* y fait bonne figure,
N'en délaïse, falala,
N'en déplaïse au *Mercury* !

XXXVII

Le *Canadien* du 7 février 1807 dit de certaines gens qu'ils sont « de ceux qui se sont réjouis d'entendre annoncer la liberté de la Presse, pensant que son but était de donner à tous les écrivains le plaisir de voir imprimer tout ce qu'il leur prendrait fantaisie d'écrire, sans se mettre en peine si les lecteurs auraient autant de plaisir à les lire. »

A cette date, les *Chouayens*, sentant que leur amitié trop manifeste pour le *Mercury* les compromettait dans l'esprit de leurs compatriotes, venaient de fonder un journal, le *Courrier de Québec*, dont le juge De Bonne était l'inspirateur en politique.

Disons un mot de ce qu'était les *Chouayens*, ce troisième parti si dangereux pour nous, parce qu'il se recrutait dans l'élément français et tendait à nous affaiblir en nous divisant.

L'origine de ce nom se rattache au combat du fort Chouagan ou Chouayen (Oswego), livré le 14 août 1756. La cause du drapeau français paraissait tellement aventurée en Amérique, que plusieurs Canadiens penchèrent en cette occasion du côté de l'armée anglaise, espérant se mieux tirer d'affaire en mollissant les premiers. La victoire inespérée qui couronna les efforts des Canadiens et de Montcalm détrui-

(1) Médire du petit mot pour rire.

ait leurs calculs, et jeta le désarroi dans le camp des Anglais.

Nos pères se payaient de leur vaillance par des chansons :

Anglais, le chagrin t'étouffe,
Dis-moi, mon ami, qu'as-tu ?
Tes souliers sont en pantoufle
Ton chapeau s'est rabattu ! ...

Tel était le « Malborough s'en va-t-en guerre » du Canada.

L'épithète de *Chouayens* s'appliqua depuis aux faux patriotes et aux transfuges de la cause nationale. Des camps, elle passa dans la politique. « C'est ainsi, dit le *Canadien* du 17 janvier 1809, que l'on désigne ordinairement les gens du parti du gouvernement dans les élections. La basse ville de Québec qui comprend le faubourg Saint Roch, fait une guerre continuelle aux *Chouayens*, et voici comment cela est venu : On donnait à un quartier du faubourg Saint Jean, où il y avait beaucoup de filles publiques, le nom de *Fort Chouayen*. C'est le nom d'un ancien fort du pays. Pendant la dernière élection de la haute-ville, ce nom s'étendit à tout le faubourg, et on appelait *Chouayens*, ou « gens du fort Chouayen », tous les électeurs de ce faubourg qui dans cette élection étaient pour M. Denechaud (2). La signification de ce nom s'est ensuite étendue à tous les gens du parti du gouvernement qui étaient pour M. Denechaud... de sorte que actuellement ce sont eux qui sont particulièrement désignés par ce nom. On ne l'applique plus au faubourg Saint-Jean qu'autant qu'on les croit de ce parti, et si ce qu'on dit est vrai, il n'y a plus dans ce faubourg d'autre *Chouayen* que M. Denechaud et les filles du Fort qui sont toujours du parti. M. De Bonne, qui n'a jamais demeuré dans le faubourg Saint-Jean, est un *Chouayen* dans la signification actuelle, c'est le *Grand Chouayen* Canadien, c'est à dire le premier Canadien du parti du gouvernement. » (3)

Dès 1807 (10 janvier), le *Canadien* s'était moqué des *Chouayens* en les chansonnant :

« Plus de Français ! — Parlez anglais ! — Puisqu'on l'exige. — ... Car qui ne le parlera — Tant pis pour lui ça sera. — Et pour qui ne le pourra, — Tant pis encore vous dis je ! ... Celui qui ne l'apprendra, — Mauvais citoyen sera, — Et pour tel on le pendra : — Si l'on a droit de pendre. »

Vingt-cinq ans plus tard, on n'avait pas fini de les réduire et de les passer au fil de la rime. Tout le monde connaît la chanson que composa M. Etienne Parent et dont voici deux strophes prises au hasard :

D'abord viendrait l'ordonnance
D'faire tout en anglais :
On s'défait par cette observance
De tous les Français.
Par ma foi qu'ça s'rait commode
Pour nos bons Chouayens
Qui aim'raient si fort la mode
D'n'être plus Canadiens !

Si l'Canadien reste tranquille
Toutes ces bell's chos'-là
S'en viendront tout à la file
Qu'ça s'ra beau d'voir ça !
Mais j'parlerais cent pistoles
Qu'y aura du train ;
Qu'y aura bien des paroles...
Et aut' chos' p't'être bien !

Dans un recueil de chansons assez récent, on trouve ces couplets sous le titre énigmatique de *Chouan*. Faute d'avoir compris ce que veut dire le mot *Chouayen*, on a cru bien faire en lui en substituant un autre qui n'a aucun rapport avec la chanson. Et c'est ainsi qu'on écrit l'historique !

BENJAMIN SULTE.

(A continuer)

(2) Denechaud, grand-maître des francs-maçons.

(3) Sur les *Chouayens*, voir le *Foyer Canadien*, 1866, p. 14, 17, 39.

TABLETTES LOCALES

L'approche des élections provinciales, élections qui se feront sous la nouvelle loi, nous commande la publication des principales clauses du bill adopté, à Québec, durant la dernière session.

Les candidats et les électeurs doivent, à la veille de cet acte politique important, être fixés sur leurs droits et leurs devoirs.

65. Chaque fois qu'une nouvelle assemblée législative sera convoquée, et qu'une élection générale aura lieu à cette fin, les présentations des candidats aux différentes élections, dans tous les districts électoraux de la province, auront lieu et se feront dans un seul et même jour.

104. Tout candidat sera présenté ou mis en candidature, au moyen d'un bulletin de présentation.

105. Chaque bulletin de présentation sera signé par au moins vingt-cinq électeurs habiles à voter dans le district électoral pour lequel l'élection est tenue, et mentionnera les noms, prénoms, résidence, profession ou description du candidat, de manière que l'identité en puisse être suffisamment établie.

La marque apposée sur le bulletin de présentation par un électeur qui ne sait pas écrire, sera réputée la signature requise suivant l'intention de l'acte.

106. Chaque bulletin de présentation sera accompagné du consentement écrit de la personne présentée, excepté si elle est absente de la province. Dans ce dernier cas, le bulletin fera mention de l'absence.

107. Les bulletins de présentation seront remis à l'officier-rapporteur, à l'heure et à l'endroit indiqués dans la proclamation, par lequel un des électeurs signataires ou par la personne présentée, ou de leur part.

109. Il sera versé entre les mains de l'officier-rapporteur, lors de la remise du bulletin de présentation à tel officier, une somme de deux cents piastres par chaque candidat ; cette somme lui sera remboursée s'il est élu ou si, à la votation, il obtient au moins la moitié des votes inscrits en faveur du candidat élu : sinon, elle appartiendra à la province de Québec.

Les diverses sommes ainsi versées qui n'auront pas été retirées, seront appliquées au paiement des dépenses de l'élection, par l'officier-rapporteur ; et il en sera rendu compte au trésorier de la province.

149. Le bulletin de vote de chaque électeur sera un papier imprimé avec annexe, indiquant les noms et la description des candidats, inscrits alphabétiquement dans l'ordre des noms de famille, ou des prénoms pour les candidats qui ont le même nom de famille.

Les noms et la description de chaque candidat seront indiqués sur le bulletin de vote, tels qu'ils auront été mis sur le bulletin de présentation.

Voici un modèle :

BULLETIN DE VOTE

Election pour le district électoral d 18

I	DUREAU. (Jean Dureau, ville de Sorel, comté de Richelieu, marchand.)	
2	MEUNIER. (Joseph Meunier, cité de Montréal, 10, rue Fontaine, Montréal.)	
3	RICHARD. (Antoine Richard, paroisse de St. Henri, comté de Lévis, cultivateur.)	X
4	RICHARD. (Joseph Richard, ville de Lévis, comté de Lévis, avocat.)	

157. La votation se fera dans une salle ou dans un édifice d'un accès facile, ayant une porte pour l'admission de votants et, si c'est possible, une autre porte par laquelle ceux-ci pourront sortir après avoir voté.

158. Un ou deux compartiments seront ménagés dans la salle de votation, et installés de manière à ce que chaque votant soit soustrait à la vue, et puisse marquer son bulletin de vote sans interruption ou intervention de la part de qui que ce soit.

160. Pendant tout le temps que le bureau restera ouvert, nul ne sera admis à se tenir dans la salle où se donneront les votes, en sus du sous-officier-rapporteur et du greffier du bureau de votation, que les candidats et leurs agents en nombre n'excédant pas deux pour chaque candidat.

A défaut d'agents d'un candidat, deux électeurs pourront représenter tel candidat sur leur demande à cet effet.

161. L'un des agents de chaque candidat, ou, en l'absence de tels agents, l'un des électeurs représentant un candidat en vertu de la

section précédente, prêtera serment de garder le secret sur les noms des candidats en faveur desquels les électeurs pourront marquer leurs bulletins de vote en leur présence.

162. A l'heure fixée pour l'ouverture du bureau de votation, le sous-officier-rapporteur et le greffier du bureau de votation, en présence des candidats, de leurs agents ou des électeurs présents, ouvriront la boîte du scrutin et constateront qu'elle ne renferme ni bulletin de vote ni papier quelconque.

La boîte sera immédiatement fermée à clé, et la clé restera en possession du sous-officier-rapporteur.

165. Chaque électeur étant introduit un seul à la fois par chaque compartiment, dans la salle où se tient le scrutin, déclarera ses nom, prénoms et occupation, qui seront enregistrés sans délai sur un cahier de votation tenu à cet effet par le greffier du bureau de votation.

166. Si ce nom se trouve sur la liste des électeurs pour l'arrondissement de votation de ce bureau, le votant recevra du sous-officier-rapporteur un bulletin de vote sur lequel celui-ci aura préalablement apposé ses initiales, et sur l'annexe un numéro correspondant à celui du nom du votant sur le cahier de votation.

170. L'électeur, en recevant le bulletin de vote, se rendra immédiatement dans un des compartiments du bureau, et y marquera son bulletin en faisant une croix ou autre marque sur le côté droit, en regard du nom du candidat en faveur duquel il veut voter : après quoi il le pliera et le remettra au sous-officier-rapporteur.

Cet officier constatera par l'examen de ses initiales et du numéro, sans le déplier, que ce bulletin de vote est le même que celui fourni par lui au votant, et après avoir détaché et détruit l'annexe, le déposera immédiatement en présence du votant dans la boîte du scrutin.

172. Le sous-officier-rapporteur, à la demande de tout électeur qui ne sait pas lire ou écrire, ou qui pour cause de cécité ou autre cause physique, est incapable de voter en la manière prescrite par cet acte, aidera cet électeur :

1. En lui marquant son bulletin de vote en faveur du candidat que l'électeur nommera, et ce, en présence seulement des agents assermentés, selon le cas ; et

2. En déposant le bulletin dans la boîte de scrutin.

180. Nul électeur n'emportera son bulletin hors du bureau de votation, sous peine d'être *ipso facto* privé de son droit de voter, et en outre, d'une amende n'excédant pas deux cents piastres ou d'un emprisonnement n'excédant pas six mois à défaut de paiement.

181. Nul n'engagera, directement ou indirectement, un votant à déployer son bulletin après qu'il l'aura marqué, de manière à faire connaître le nom du candidat pour ou contre lequel il a ainsi marqué son bulletin de vote.

Un acte d'incorporation a été demandé par MM. Ad. Fontaine, avocat ; François Foucher bourgeois ; Edouard Guibault, négociant et manufacturier ; Antoine-Majorique Rivard, médecin ; Dieu-tonne Désormiers, notaire ; Barthélemi Vézina, notaire ; Joseph Martel, avocat, tous de la ville de Joliette, dans le comté de Joliette, dans la province de Québec ; et Maxime Crépeau, notaire, de la paroisse de St. Félix de Valois, dans le dit comté, dans le but de publier un papier-nouvelles et faire des ouvrages d'imprimerie de toutes sortes, sous le nom de « La Société d'Imprimerie de Joliette », avec un fonds social s'élevant en totalité à cinq mille piastres, divisé en cent parts de cinquante piastres chacune.

ECHOS DE PARTOUT

L'œuvre musicale de Sébastien Bach ne serait qu'imparfaitement connue, disent les Allemands. Une société vient de se fonder à Leipzig pour rechercher et exécuter toutes les œuvres du célèbre musicien.

La *Belle Hélène* traduite en turc a été représentée à Constantinople par une troupe arménienne. La réussite des exécutions a été complète et le succès très-franc. Il ne reste plus qu'à jouer cette pièce, dèsormais fameuse, sur l'emplacement des ruines de Troie.

Un atelier de mosaïques va être installé à la manufacture de Sévres. Il se composera de quatre ou cinq mosaïstes que l'on fera probablement venir d'Italie. A propos de mosaïstes, on sait que ce genre de décoration est très-employé dans les églises italiennes. A Rome, un magnifique portrait de Pie IX vient d'être achevé et posé dans l'église de Saint-Pierre. Le pape qui, depuis l'occupation de Rome par les Italiens, n'a pas quitté le Vatican, est sorti la première fois de son palais et s'est rendu par les jardins dans la basilique. On avait eu soin, auparavant, d'en faire sortir toutes les personnes étrangères au service qui s'y trouvaient. Saint-Pierre est du reste sous l'entière juridiction du pape.

On se souvient que les escadres françaises envoyées dans les mers de Chine en 1860, eurent à forcer les ouvrages très-solides construits par les Chinois à l'embouchure du fleuve Pei-Ho. Ces fortifications et les estacades qui en défendaient les approches furent détruites par le canon et la poudre des alliés. Aujourd'hui, les Chinois, avec cette habileté et surtout cette facilité d'imitation et d'assimilation qu'on leur reconnaît, ont relevé leurs fortifications suivant les systèmes reconnus, même en Europe, les plus efficaces pour défendre le passage des rivières et pour s'opposer aux tentatives du débarquement.

D'après une récente enquête faite en Angleterre, on a constaté que beaucoup de navires en fer, construits dans ces dernières années, ne sont rien moins que solides. L'un de ces navires, le *Chusan*, sorti des chantiers de la Clyde, a éprouvé, lors de son premier départ, de tels mouvements de trépidation convulsive que les ouvriers ont refusé de continuer le voyage. Un autre steamer s'est brisé en deux parties, le pont du troisième a été arraché à la suite d'un coup de mer de violence moyenne. L'année dernière, toute une flottille de clippers en fer a perdu ses mâts, et tous ces mâts brisés étaient en fer creux, suivant le nouveau système chaudement préconisé. De tels sinistres n'expliqueraient-ils pas ceux qu'ont eu à subir nos paquebots français construits ou allongés sur les chantiers anglais, et ne justifient-ils pas l'éloignement du gouvernement pour ces mêmes chantiers ?

Un médecin français, M. Magnan, ayant été convié par les membres d'une association médicale anglaise à répéter sur des animaux les curieuses expériences qui lui ont servi à démontrer les effets sur l'organisme de l'alcool et de l'absinthe, s'est vu appelé devant le tribunal de Norwich, à la requête de la Société protectrice des animaux.

M. Magnan était accusé d'avoir fait souffrir des chiens ; souffrances inutiles, disait-on, puisque les effets de l'alcool et de l'absinthe étant bien connus, il n'y avait pas lieu à démonstration nouvelle. Grâce au bon sens des juges, M. Magnan, et avec lui les secrétaires de la Société qui l'avait invité, secrétaires impliqués dans le même procès, ont été acquittés et la Société protectrice en a été pour le paiement des frais du procès.

Le Dr. Scherzer, fonctionnaire autrichien, habitant Pékin, a envoyé à son gouvernement quelques échantillons d'une composition chinoise appelée "schioicao" qui a la propriété de rendre le bois et d'autres matières complètement imperméables. Il dit qu'il a vu à Pékin des caisses qui avaient fait le voyage jusqu'à Pékin et étaient revenues intactes. Les Chinois se servent de cette composition pour enduire des paniers de paille tressée, qui transportent de l'huile à des distances considérables. Le carton enduit de cette composition devient dur comme le bois, et la plupart des bâtiments de bois à Pékin en sont recouverts d'une couche. Elle contient trois parties de sang (d'où la fibrine a été extraite), quatre de chaux et un peu d'alun.

La récolte des tabacs a été très-féconde cette année en Algérie. On a recueilli 4 millions 850,000 kilogrammes, vendus 3 millions 530,607 francs. Cette quantité est presque double de celle qui avait été obtenue l'année dernière.

On estime que la récolte d'alfa s'est élevée à 60,000 tonnes, vendus 8 millions de francs, soit 140 francs la tonne. Cette plante, qui couvre en Algérie près de 4 millions d'hectares, en dehors du riche plateau de 300,000 hectares concédé à la compagnie franco-algérienne, est en voie de devenir une source de fortune, non plus seulement agricole, mais encore industrielle, pour nos colons. Non-contents d'exporter les balles d'alfa comprimé, ils en font de l'étonne et de la pâte à papier que leur achètent les Anglais.

Le produit des mines algériennes est en voie de continuelle croissance. En 1873, on exportait plus de 420,000 tonnes de minerais divers ; en 1874, le chiffre atteint près de 500,000 tonnes. Cette industrie occupe 3,500 ouvriers, recevant un salaire annuel d'environ 4 millions de francs.

CAUSERIE DE QUÉBEC

C'était une belle matinée du mois de mai—cela peut paraître incroyable à qui-conque voudrait juger tous les mois de mai par celui de cette année ; mais, enfin, c'est de l'histoire, et l'on dit que l'histoire ne ment pas, bien qu'elle ne soit pas toujours vraisemblable.

L'air était chaud, le soleil brillant, et il y avait quelque chose d'extraordinaire sur le calendrier, puisque, au lieu d'être en fermé dans le bureau, je me trouvais dehors à dix heures du matin. Ce n'était pourtant pas un dimanche ni un jour férié,

ni un jour de fête légale ; du reste, cela importe peu.

Je suivais donc tranquillement la principale rue de l'un de nos faubourgs, lorsqu'un chiffon rouge attira mon attention. Ce chiffon que, par respect pour tout ce qui touche à la justice de mon pays, j'appellerai du nom de *pavillon*, essayait de flotter au bout d'un bâton qui projetait hors de la fenêtre ouverte d'un entresol de pauvre apparence. Sur le trottoir, en face de la porte, sept ou huit personnes causaient d'un air ennuyé. Ceux qui avaient des montres les consultaient de temps à autre, puis se regardaient d'un œil intrigué, comme on fait au théâtre lorsque le lever du rideau est retardé plus que de raison, c'est-à-dire plus d'une demi-heure après l'heure de l'affiche.

La situation menaçait même de devenir grave ; car, en m'approchant, poussé par la curiosité, j'entendis des murmures, d'abord contenus et discrets, puis hauts et provocateurs, qui trouvaient des échos d'approbation dans cette petite foule. Heureusement, un homme s'approcha de la croisée ouverte, se pencha en dehors d'un air important, et fit tinter une sonnette qu'il tenait à la main.

Les sept ou huit personnes du trottoir se précipitèrent à l'intérieur, et je les suivis.

Si vous avez vécu quelque peu, vous avez déjà compris qu'il s'agissait d'une vente par autorité de justice.

L'appartement se composait de quatre pièces, tendues de vieux journaux sur lesquels l'humidité s'était chargée de faire les dessins les plus bizarres. Le mobilier était vieux et maigre, mais luisant de propreté. Au fait, ce n'est pas le nombre et la couleur des fauteuils qui fait le bonheur.

L'huissier, avec des bottes sales, monta sur une table et s'adressa à nous comme un candidat à ses électeurs :

—Messieurs, la vente va commencer tout de suite ; les conditions sont : *cash*, pas de crédit ; et dépêchez-vous de me donner des *bids*, car j'ai deux autres engagements c'est matinée ! Le premier article que nous allons offrir, Messieurs, est une huche, presque toute neuve. A combien la huche ?

Le mobilier était distribué dans les deux chambres de devant ; la troisième était vide ; quant à la quatrième, la mise à l'enchère du premier objet me permit de voir ce qu'elle contenait ; car aux dernières paroles de l'huissier, le porte s'entrebailla doucement, et la tête pâle d'un enfant de cinq ou six ans se montra par l'ouverture.

D'abord, je ne vis que cela, car cette chambre était un cabinet noir ; mais peu à peu, la porte s'ouvrit davantage et je pus distinguer tout l'intérieur.

Je puis vous raconter cela aujourd'hui, car douze mois se sont déjà passés depuis ; et, dans douze mois, les larmes se séchent et les sentiments s'émeussent. Mais je vous assure que, ce jour-là, j'aurais mieux aimé ne pas avoir vu.

Dans un coin du cabinet, sur un grabat, était étendu un homme jeune encore, mais brisé par la maladie et les privations. Près de lui, sa femme était assise sur une chaise de bois, et tenait un petit enfant sur ses genoux. Deux autres enfants, un peu plus âgés, dont l'un avait ouvert la porte, se tenaient près du lit, les yeux rouges. Tout ce monde avait pleuré et pleurait encore ; mais ce n'est pourtant pas cela qui me fit le plus de peine. Ce qui était le plus navrant, c'était de voir le petit s'amuser et rire en cherchant à prendre les larmes qui coulaient lentement sur les joues de sa mère. Ce rire du bébé, au milieu de l'affliction de toute cette famille, avait quelque chose de poignant. Pauvre chéri ! au moins, il ne comprenait pas ce qu'il faisait et jusqu'à quel point son rire était cruel ! Hélas !

combien de personnes raisonnables affichaient aussi une joie inconvenante en présence d'une douleur qui aurait droit à plus de sympathie ! Combien de dames riches vont, en grande toilette, et couvertes de bijoux, porter leur obole au pauvre qui meurt de faim dans sa mansarde !

La huche fut adjugée, pour une somme insignifiante, à un homme qui n'en avait aucun besoin, et qui ne l'achetait, disait-il, que pour rendre service.

C'était un premier déchirement dans la famille ; car cette humble huche, qui sait quels souvenirs elle renfermait ? Comme ses possesseurs, elle venait, sans doute, de quelque campagne voisine ; elle avait été la première pièce du ménage ; combien de bouches ses flancs généreux n'avaient-ils pas nourries, jusqu'au jour où, comme tout le reste, la famine l'avait atteinte ? De quels petits drames intimes n'avait-elle pas été témoin ? Quels pleurs n'avait-elle pas vu couler ?—Pleurs de joie ou de tristesse, car c'est dans les larmes que tous nos sentiments viennent se fondre et se mêler.

On mit successivement à l'enchère la table autour de laquelle la petite famille s'était si souvent réunie, après une journée laborieuse, pour le repas du soir ; les chaises de bois qui avaient guidé tour à tour les pas encore mal assurés de chacun des enfants ; les chaises, ces objets qui peuvent faire tant de choses, qui servent de tables, de maisons, de voitures et même de coursiers fringants ou rétifs !

On vendit encore une petite armoire vitrée à deux compartiments, dont l'un contenait le linge et l'autre la vaisselle ébréchée ; le tiroir du milieu renfermait un contrat de mariage et deux lettres précieusement conservées, feuilles légères qui avaient surnagé sur le gouffre où s'étaient englouties une à une les illusions d'autrefois.

Puis, passèrent tour à tour, sous les yeux profanes et indifférents de ce petit public, vingt autres objets dont chacun était lié intimement à cette vie intérieure que la main de la justice venait ainsi disséquer toute palpitante encore : un pauvre violon, criard, affreux, mais admirable aux oreilles des enfants qui avaient confiance en lui quand le père le faisait grincer ; un livre à gravures coloriées, qui ne s'ouvrait que dans les grandes occasions ; la pendule qui avait marqué toutes les phases de cette vie, courant rapidement sur les minutes joyeuses et lentement sur les heures tristes ; silencieuse maintenant, car elle ne sonnait plus depuis que la maladie et l'insomnie étaient venues s'asseoir au chevet du lit.

Enfin, la voix de l'huissier s'arrêta ; tout ce que la loi peut saisir avait été vendu, et, au chiffre que j'avais noté, le produit ne dut pas couvrir plus de la moitié des frais. Une voiture, qui stationnait à la porte, transporta les meubles les plus lourds ; quant au reste, chacun emporta sous son bras ce qu'il avait acheté.

Une demi-heure après, il ne restait plus, dans cette maison naguère souriante et chaude, que l'horreur et le froid de murs et des planchers dégarnis et souillés. Je me trompe, il restait encore la maladie et le désespoir, qui sont peut-être allés, le lendemain, élire domicile dans la chambre somptueuse du propriétaire dont la cupidité venait, aujourd'hui, de commettre cette infamie. Car, il ne faut pas s'y tromper, après la justice des hommes, il y a encore, et heureusement, la justice de Dieu.

NAPOLÉON LEGENDE.

NOUVELLES DIVERSES

Dans le consistoire qui sera tenu le 24 juin, les évêques Rocca, Viteleschi, Simeoni, Anticimari et Serafini seront créés cardinaux.

Mgr. Plantier, évêque de Nîmes, est mort.

Les paroissiens du Rév. M. Labelle, curé de St. Jérôme, lui ont présenté une paire de magnifiques chevaux de la valeur de \$500.

M. A. E. Forget, avocat, de Montréal, vient d'être nommé secrétaire de la commission chargée de régler les difficultés relatives aux réclamations des terres par les métis de Manitoba.

Mme Lincoln, la veuve de l'ancien président des Etats-Unis, vient d'être envoyée par la cour du comté, et sur la pétition de son fils, M. Robert Lincoln, à l'hospice des aliénés de Batavia (Illinois).

Le général John C. Breckenridge, un des commandants des troupes du Sud, qui se mesurèrent avec celles de Grant et de Butler, ancien ministre de la guerre des Etats confédérés, et qui résida en Canada durant l'année 1868, vient de mourir à Lexington (Kentucky).

La bénédiction de la nouvelle église de Saint Vincent de Paul, rue Fullum, a eu lieu dimanche 23 courant après-midi, au milieu d'un grand concours de personnes. Sa Grandeur Mgr. Fabre présidait la cérémonie, qui a été des plus imposantes et des plus belles.

Les fondations de cet édifice ont été creusées au coin des rues Ste. Catherine et Fullum, avec façade sur la première rue.

Le style romain a été adopté pour la construction du bâtiment, qui mesurera 170 pieds de longueur sur 70 de largeur.

Deux tours surmontées de flèches orneront la façade.

Lundi, 24 ult., la nouvelle galerie de peinture à l'Université Laval a été inaugurée solennellement.

Le lieutenant-gouverneur, Madame Caron et Mlles Caron, l'hon. M. Vail, l'hon. M. Thiabaudeau, assistaient à l'inauguration de la salle.

La galerie de peinture de l'Université Laval se compose de plusieurs originaux de grande valeur de Karl et Joseph Verne, de David Teniers, Salvator Rosa, de Antoine Van Dyck, LeSueur, du Tintoret, et plusieurs toiles magnifiques de nos principaux peintres canadiens ; des copies artistement exécutées de tableaux de grands maîtres flamands, italiens, belges, par M. Piamondon, des portraits de feu M. Théophile Hamel et de son digné successeur, M. Eugène Hamel.

PÉNIBLE ACCIDENT.—On lit dans le *Pionnier de Sherbrooke* :

Lundi dernier, le 17 courant, à 6 heures p. m., M. J. Bte. Brodeur, propriétaire de moulins, voyait périr sous ses yeux, sans qu'il fut possible de leur porter secours, deux de ses enfants, dont l'un mourait en présence de sa jeune épouse, qui fut, elle aussi, témoin de ce malheureux accident.

Ils étaient tous deux partis en canot pour aller à la pêche sur la rivière St. François, lorsque se trouvant trop près de la chaussée où ils étaient embarqués, le courant trop rapide en cet endroit les entraîna dans le gouffre malgré tous leurs efforts.

Avant de disparaître entièrement, l'embarcation avait chaviré. Le plus âgé des deux lutta avec une énergie telle que, sans son jeune frère qui s'était pour ainsi dire cramponné à lui et paralysait conséquemment ses membres déjà affaiblis par les efforts qu'il faisait pour échapper au courant et par le saisissement de l'eau, il se serait peut-être sauvé.

L'aîné des deux, du nom de Pierre, était âgé de 24 ans et n'était marié que depuis une couple d'années.

Il laisse une jeune femme au désespoir et un enfant au berceau.

Le plus jeune, Ephrem, était âgé de 13 ans. On n'a pu encore retrouver leurs cadavres, malgré toutes les recherches possibles.

MM. Callahan et Cie., 698 et 700, rue Craig, livrent chaque jour au public un nombre considérable de numéros de leur nouveau journal *The Sun*, par mardi dernier pour la première fois.

Très-bien imprimé, donnant 25 colonnes de texte, notre confrère, qui se déclare en politique "indépendant, mais point neutre," aura certainement le succès qu'il mérite.

Lundi dernier, vers 7½ heures du matin, un horrible accident enlevait à deux familles de notre ville leurs chefs et leurs protecteurs, travaillant tous deux à la construction de la tour de l'église St. Pierre.

Edouard Damour, journalier, âgé de 26 ans, père de deux enfants, était employé comme aide des maçons, et Israël Forget dit Dépatie, âgé de 28 ans, père d'un enfant, était employé aux travaux comme menuisier. Lundi matin, tandis que l'on montait, au moyen d'un câble, les matériaux nécessaires aux travaux, un coup de hache donné à faux coups le câble et les deux victimes que nous venons de nommer furent précipitées d'une hauteur de 90 pieds ! Damour et Dépatie étaient montés dans le faite du clocher ; ils tombèrent sur les pierres et furent mutilés d'une manière horrible. Le Dr. Napoléon Robillard ne put que constater la mort instantanée des deux malheureux.

Le 20 courant, les Canadiens de New-York ont célébré le 25^e anniversaire de la fondation de la Société de Saint-Jean-Baptiste.

Parmi les convives du banquet figuraient un certain nombre de Français, entre autres le Rév. Jollon, curé de l'église française de Saint-Louis à Brooklyn; MM. les professeurs E. Charlier et Ch. Villa; MM. J. Tartier, président des Gardes Lafayette; A. Donville, trésorier de la Société Alsacienne-Lorraine; A. Flauraud, trésorier du Cercle Français de l'Harmonie; Ch. Tallier, secrétaire de l'Union Fraternelle française et de la Société Suisse de Bienfaisance; citons encore MM. Cyrille Dion, le célèbre professeur de billard canadien; Joseph Leboeuf, rédacteur de l'Avenir National de Troy et président de la Société de Cohoes; H. Beaugrand, rédacteur de l'Echo du Canada et président de la chambre de commerce de Fall River, Massachusetts, etc.

Le morceau capital a été l'histoire de la Société par M. Georges Batchelor, qui a raconté, dans le style coloré qui lui est propre, toutes les phases par lesquelles a passé l'institution, depuis la première réunion préliminaire qui eut lieu le 25 juin 1849 chez Maniort, à l'hôtel de France, dans Duane street, à New-York, jusqu'à la "Convention" des sociétés canadiennes qui eut lieu l'an dernier dans cette ville, et dont elle a été le pivot, et jusqu'à cette date au 20 mai 1875, qui est le 25^e anniversaire de sa fondation.

CATASTROPHE — On télégraphie de Springfield, Massachusetts, à la date du 27 mai :

L'un des plus affreux accidents dans les annales du Massachusetts a été l'incendie, ce soir, de l'église catholique française de South Holyoke, pendant l'office du soir.

66 hommes, femmes et enfants y ont péri.

L'office tirait à sa fin, lorsque les draperies de l'autel prirent feu par un cierge. La voûte étant très-basse, les murailles furent bientôt en feu. Il y avait bien 700 personnes dans le bas de l'église; toutes purent s'échapper; mais celles qui se trouvaient dans les jubés étaient en masse compactes dans les escaliers. Bon nombre se jetèrent en bas des galeries, mais c'était pour trouver la mort sous une autre forme.

Pendant 20 minutes la scène fut simplement affreuse.

En outre des 66 victimes, il y a eu neuf autres personnes de blessées mortellement.

Les morts qui sont identifiés sont les suivants: Mme Burgess, Mme Victor Morin, Mme Calixte Larrivée, M. Desjardins, sa femme et quatre enfants, M. Isaac Morin, M. Xavier Moreau, Mlle Ida Lafrance, Mlle Justine Brisson, Mlle Alphonsine Marceau, Mlle Mary Doucet, Mlle Eva Mercier.

Les filles de M. Augustus Coache et Alzèni Fortin ont été affreusement brûlées.

Mme Théophile Blanchard, Mme Burdeaux, Mlle Dupont, Mlle Hermine Laporte, Mlle Henrietta Timony, M. Calixte Dufresne, ont été plus ou moins légèrement brûlés.

Louise Pâquet et Louise Thérien ont reçu de graves contusions, ainsi que Rosalie Davier.

Dans la famille Pâquet, il y a une personne mourante et une autre morte.

Dans la famille de Francis DeRoy, il y en a quatre de légèrement brûlés et un autre qui n'a pas encore reparu.

Le presbytère a été aussi réduit en cendres.

Les cadavres ont été transportés chez Peter Monat, Main street Store, et à l'école de Park Street.

Enquête demain matin à 9 heures.

Le curé, M. Dufresne, s'est conduit en brave, administrant les mourants et sauvant tous ceux qu'il pouvait.

Plusieurs étaient si affreusement brûlés qu'il leur restait à peine quelques lambeaux de chair sur les os.

Les Sœurs du Convent de la Miséricorde se sont prodiguées auprès des mourants et des blessés.

La mère du curé se trouve au nombre de ceux qui ont péri dans les flammes.

Parmi les personnes à l'agonie sont Marie Lachance, Mad. Bridge, mère de 7 enfants, dont l'un est égaré et probablement au nombre des victimes, Baz nth Briggs, Sophie Hilbert, Annie Lapointe, Laosta Elidor, Charles Comme et le frère du curé, qui ont été grièvement brûlés, en réchapperont.

Plus récent, 2 hs. a. m.

Les personnes suivantes ont été sérieusement brûlées: Mary Gading, Mary et Lucie Hicks, Louisa Brown, une jeune fille du couvent, Victoria Brisson, Louise Fortier, Lizzie Mercier et Lena Blair. La plupart de ces personnes ont été grièvement blessées.

Les scènes qui se passent ne peuvent pas se raconter.

Peter Monat, chez qui on a transporté les cadavres des victimes, était à l'église avec ses trois enfants. En voyant le feu prendre aux draperies, il courut chercher des seaux pleins d'eau au presbytère et revint les jeter sur le feu. Voyant que cela ne faisait rien du tout, il se mit à sauver des meubles, et tout ce qu'il trouva sous sa main; mais il fut bientôt obligé de déguerpir. Il a pu se sauver avec ses trois enfants.

Une jeune fille s'est sauvée en sautant du haut d'une galerie sur le dos d'un homme qui l'emporta au dehors; sa sœur qui se trouvait avec elle a péri dans les flammes.

Plusieurs membres de la compagnie des pompiers de l'endroit étaient au jeu de paume près de l'église: ils donnèrent immédiatement l'alarme et en un instant la brigade fut sur pied.

Le dernier qui soit sorti de l'église est un homme avec sa femme et son enfant, une petite fille.

Louis Langlois, du River Side Mill, sauva une petite fille qui était en feu. Il se brûla les mains, mais réussit à sauver l'enfant.

Une jeune femme enfonça une fenêtre et se jeta par cette ouverture. Elle a accompli cet exploit saine et sauve.

Une vieille femme de 60 ans accourut pour se jeter par la même ouverture, mais une brute la tira par les cheveux et sauta à son tour. En tombant la vieille s'est grièvement blessée.

Les derniers chiffres concernant les pertes à Holyoke portent le nombre des morts à 71, des blessés mortellement à 22, et des autres moins blessés à 27, faisant un total de 120 victimes de la catastrophe: 71 morts, dont 55 femmes et 16 hommes.

Une compagnie en voie d'organisation en ce moment, a acheté le Courrier de St. Hyacinthe, propriété de M. C. Lussier. Par suite de ce changement, M. F. X. Demers cède la rédaction du journal à M. Boucher de La Bruère, qui, pour se consacrer au journalisme, s'est démis de la charge de protonotaire qu'il occupait.

Des informations reçues d'Angleterre annoncent que Sir Hugh Allan a réussi dans ses négociations pour contracter un emprunt pour le chemin de fer de colonisation du Nord.

M. Martial Chevalier, consul général de France à la Havane, est arrivé à Montréal mercredi, et est l'hôte de M. C. O. Perrault.

L'assemblée annuelle du conseil général du Barreau, pour la province de Québec, a eu lieu ces jours derniers. M. J. Langlois, C. R., M. P., a été élu bâtonnier général, et M. F. Langelier, M. P. P., secrétaire-trésorier du conseil général.

LA COMPAGNIE DE PAPIER GENIN

Ce n'est point à proprement parler une nouvelle industrie que cette compagnie se propose d'établir, mais mieux que cela; c'est à-dire l'établissement d'une manufacture de papier à l'aide de procédés entièrement nouveaux.

Il ne s'agit plus ici de se livrer à des essais, à des tentatives toujours coûteuses, à trouver un marché, à se faire une clientèle; l'expérience est faite, le prix de revient et l'écoulement des produits, tout cela est connu et n'a rien d'aléatoire.

Des essais ont été faits et le succès a couronné les espérances. Qu'il nous suffise de dire que les qualités inférieures du papier d'impression, qui jusqu'ici revenaient à 7 cents la livre aux fabricants, ne coûteront à la nouvelle compagnie, grâce à son procédé, que 3 cents la livre.

Et cependant, chose curieuse, les belles qualités, comme les communes d'ailleurs, seront fabriquées avec de la paille.

La manufacture de la Compagnie, située au village de Richelieu, sur la rivière du même nom, et les rapides en face de Chambly-Canton, district de Rouville, commencent ses opérations à la fin de juin.

Autorisée par son acte d'incorporation à un capital de \$100,000, la Compagnie, formée principalement à Montréal, a arrêté sa liste de souscriptions à \$90,000, afin de donner l'occasion aux personnes de la campagne ou des autres parties de la province qui s'intéressent aux progrès de l'industrie nationale, de souscrire au restant du fonds social.

Les noms des directeurs de la Compagnie, que nous donnons ci-dessous, disent assez le caractère et la nature de cette industrie:

Président: Amable Jodoin, M. P.; Vice-Président: A. Dubord; Directeurs: J. L. Cassidy, P. A. Fauteux, R. Préfontaine, avocat, E. Beauvais, G. J. Rolland, Louis Tourville, H. M. Laframboise.

Pour plus amples informations, s'adresser au Secrétaire de la Compagnie, M. C. L. Bossé.

HYGIENE PUBLIQUE

DU KOUUMYS ET DE SON ROLE THÉRAPEUTIQUE; PAR LE DOCTEUR LANDOWSKI

Il ne s'agit pas ici d'un médicament comme on le fait aujourd'hui de beaucoup de substances alimentaires: le lait, la viande crue, le raisin, l'alcool, etc. Qui n'a entendu par-

ler des cures de petit lait et de raisin qui se font en Suisse et ailleurs? On y envoie les malades comme aux eaux minérales ou aux stations climatiques, soit dans les pays chauds, soit sur les montagnes ou au bord de la mer, et les profondes modifications en résultant dans l'organisme apportent parfois une amélioration sensible dans les maladies les plus graves et les plus rebelles.

Le Koumys est tout simplement du lait fermenté. Son usage primitif remonte à une haute antiquité chez les peuplades russes des Kirghises, qui le fabriquaient exclusivement avec du lait de jument, probablement parce qu'elles n'avaient que celui-là à leur disposition. De là son nom barbare que le docteur Schnepf a francisé en l'appelant galazyne et que M. Maximin Legrand a spirituellement surnommé lait de Champagne. C'est en effet un liquide lactescent de couleur blanchâtre, d'une odeur caractéristique, rappelant celle du petit lait, d'une saveur légèrement acide et piquante, ressemblant beaucoup à celle du lait de beurre. Il laisse un arrière-goût frais et agréable, et l'acide carbonique qu'il contient le rend très-mousseux.

Employé depuis un temps immémorial parmi les peuplades russes, probablement comme boisson fermentée et excitante, ainsi que le pulque chez les Mexicains, le Koumys a été constamment remarqué par ses propriétés: excitante, tonique, digestive et fortifiante. On l'a ainsi donné aux malades, aux convalescents pour exciter ou ramener l'appétit.

C'est dans les maladies consomptives, notamment de la poitrine, qu'il a paru le plus efficace, et l'usage s'en est ainsi étendu de proche en proche et est arrivé jusqu'à nous.

Il n'est pas à propos de relater ici toutes ses applications thérapeutiques, comme le fait l'auteur en s'adressant aux médecins. Qu'il nous suffise de dire qu'essayé dans les hôpitaux et en ville par les médecins les plus distingués de tous les pays, le Koumys s'est en général montré efficace par ses propriétés excitantes et alimentaires. Les changements chimiques du lait en Koumys, par sa fermentation lactique, puis alcoolique, communiquent à cette boisson une action stimulante sur la digestion et l'assimilation qui ont déterminé l'engraissement, l'augmentation de poids et le rétablissement des forces dans des cas en apparence désespérés.

Est-ce à dire que ce soit une panacée, un remède général contre toutes les maladies consomptives, et pour tous les cas où l'organisme, tombé en faiblesse, a besoin de reconfortants, de toniques, de reconstituants? Nullement. Nouvellement introduit en France, le Koumys pourrait bien, comme tous les remèdes nouveaux et à la mode, exciter des enthousiasmes dont il faut bien se garder. Au médecin appartient seul de juger de ses applications et d'en étudier avec soin les effets. Il ne paraît pas avoir d'action spécifique, ni locale, mais en excitant l'appétit, il provoque la nutrition et la reconstitution organique. Ce sont là des effets généraux précieux, tenons-nous-y, jusqu'à ce que l'on en ait constaté de plus spéciaux.

Le Koumys s'emploie par verres. On commence par deux ou trois et l'on augmente graduellement jusqu'à deux ou trois bouteilles par jour et même davantage. Sa facilité et sa rapidité d'assimilation expliquent comment on peut en absorber des quantités si considérables sans gêner ni fatiguer l'estomac. Quelques malades ne peuvent pourtant le supporter; c'est une exception comme pour le lait, les œufs et les aliments les plus assimilables, mais elle existe. MÉDECINS.

NOS GRAVURES

« Un petit sou, » tableau de M. Perrault

M. Perrault a été jusqu'ici le peintre aimable des enfants et des mères; aux délicieux tableaux d'intérieur, aux charmantes scènes de famille, il fait succéder aujourd'hui l'image d'une pauvre petite mendicante.

Mais riche ou pauvre, heureuse ou misérable, l'enfance, peinte par M. Perrault, ne saurait perdre complètement sa grâce sympathique; voyez la malheureuse, appuyée à la porte de quelque somptueuse demeure, son panier vide sous le bras; ses pieds sont chaussés de gros sabots; sa robe trop courte laisse ses jambes exposées aux rudes atteintes de la bise; sa petite main, tendue en avant et presque ouverte, semble appeler la charité du passant; et pourtant la tête est jolie, l'expression en est à peine souffreteuse, les couleurs à peine pâlies; l'œil grand ouvert est brillant et profond. Malheur à qui verrait la pauvrete et ne se sentirait aussitôt ému de pitié et porté vers elle par un invincible intérêt!

La Charge du 9^e Cuirassiers à Reihshoffien

C'était au lendemain de Weissenbourg, de cette journée néfaste à la fin de laquelle le général Douay crut désarmer la victoire en offrant sa vie en holocauste. Hélas! le sacrifice devait être inutile.

On s'était battu de 1 heure après midi à 9 heures du soir. Le lendemain s'engageait la fameuse bataille de Woerthe, où 35,000 Français tinrent tête pendant près de 10 heures à 150,000 Prussiens.

Dans cette dernière affaire, ainsi que le disait une lettre du général Rocher, commandant les Zouaves, à les hardis camarades se sont battus comme des héros, comme des lions! De soixante-cinq officiers sous mon commandement, quarante-sept sont manquants. Sept ce matin plein d'ardeur et de vie ont été tués, deux cette après-midi. Mon lieutenant colonel, deux chefs de bataillon ont été tués, etc.

La bataille a commencé à 7 1/2 du matin, et elle durait encore après la nuit.

C'est à cette même bataille où Mac-Mahon demanda à la cavalerie un suprême effort, encore une charge!

Ils sont épuisés, brisés, n'importe! — Nous sommes prêts, répondent-ils tout d'une voix.

Et ils s'élancent comme la foudre. Dix canons tombent en leur possession, tant leur élan a été irrésistible!

Mais derrière les canons apparaît une masse noire. C'est un corps frais qui arrive vomissant la mitraille.

Ils sont hachés comme de la paille, dit un témoin oculaire.

Lorsque le 9^e cuirassiers, celui que représente notre gravure, s'est élané sur l'ennemi, le lieutenant Billet, fils du colonel, a chargé quatre fois avec la mâchoire emportée par une balle. Son père a dû le faire emporter de force à l'ambulance au moment de la cinquième charge, où lui-même a été tué.

Les cuirassiers racontent que dans cette malheureuse charge, où trois de leurs régiments ont presque entièrement péri, il fallut galopper sur le corps des blessés français. Les malheureux se relevaient à demi, entre les jambes des chevaux, et criaient: Vive la France!

Moïse et le Serpent d'Airain dans le désert

4. Et ils partirent de la montagne de Hor, par le chemin qui conduit à la mer Rouge, pour entourer la terre d'Édom; et le peuple commença à murmurer de la longueur du chemin:

5. Et il parla contre Dieu et contre Moïse, et dit: Pourquoi nous avez-vous tirés de la terre d'Égypte pour mourir au désert? Il n'y a ni pain ni eau: notre cœur se soulève à la vue de cette misérable nourriture.

6. C'est pourquoi le Seigneur envoya contre ce peuple des serpents brûlants; et, à cause des blessures et de la mort de plusieurs,

7. Le peuple vint à Moïse, et dit: Nous avons péché parce que nous avons parlé contre le Seigneur et contre vous; priez qu'il éloigne de nous les serpents. Et Moïse pria pour le peuple:

8. Et le Seigneur lui dit: Fais un serpent d'airain, et expose le comme un signe; quiconque sera blessé et le regardera, vivra.

9. Moïse fit donc un serpent d'airain, et l'exposa comme un signe; et quand ceux qui étaient blessés le regardaient, ils étaient guéris. — NOMBRES, CH. XXI.)

14. Et comme Moïse éleva le serpent au désert, ainsi il faut que le Fils de l'homme soit élevé:

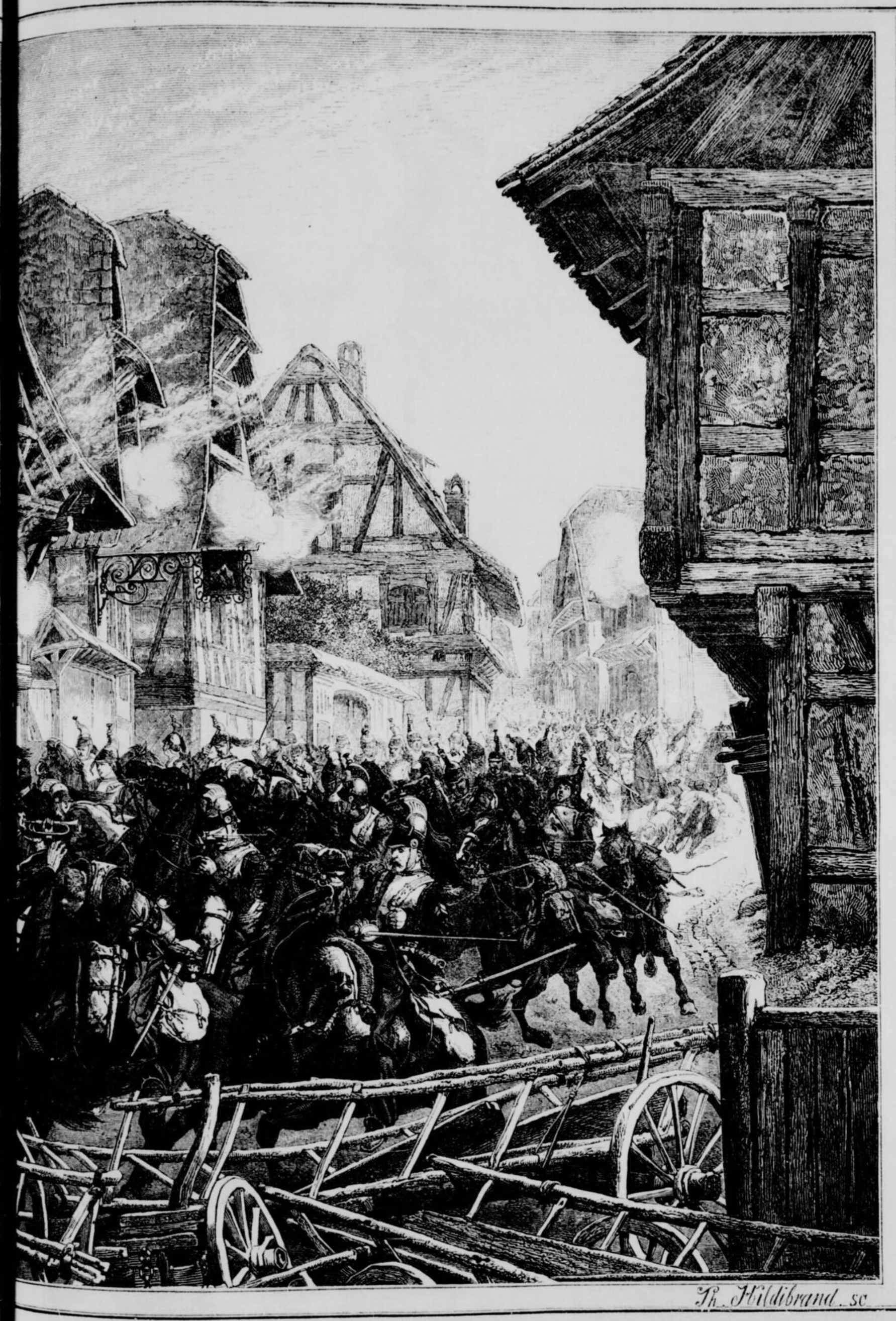
15. Afin que celui qui croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. — (St. JEAN, CH. III.)



UN PETIT SOU. — TABLEAU DE H. PERRAULT



Jules I. VÉE.



J. Hildibrand. sc.

L'OPINION PUBLIQUE, 3 JUIN 1875

CHARGE DU 9^e REGIMENT DE CUIRASSIERS DANS LE VILLAGE DE MORSBRONN, JOURNÉE DE REISCHSHOFFEN, 6 AOÛT 1870



MOÏSE ET LE SERPENT D'AIRAIN DANS LE DÉSERT

LE BASSIN DU MACKENZIE

LES ESQUIMAUX, LES DÉNÉ (D'APRÈS LE PÈRE PETITOT)

Un missionnaire français, de la congrégation des Oblats de Marie, le père Petitot, a séjourné treize ans dans le bassin du Mackenzie, convertissant au christianisme et familiarisant avec la civilisation les peuplades de ces régions boréales de l'Amérique. Mais à quels durs travaux, à quelles privations, à quels dangers son zèle apostolique n'a-t-il pas été exposé !

Son œuvre de courageux missionnaire n'a pas été sans fruit pour la géographie. Il a rapporté des notions entièrement neuves et très-intéressantes sur la topographie, la langue, les mœurs, les productions, le climat de ces contrées reculées.

Il a fait connaître la chaîne de montagnes, prolongement des monts Rocheux, qui accompagne la rive gauche du Mackenzie et prend, vers son extrémité nord, en s'approchant de l'Océan Glacial, le nom de monts Romanzof, en se maintenant à une altitude de 1,400 à 1,500 mètres.

Il a décrit la situation et l'écoulement de nombreux et vastes lacs de ce bassin : le lac Athabaska, le plus méridional ; le grand lac des Esclaves ; le grand lac des Ours, etc.

Le fleuve dont nous nous occupons a été dévoilé au monde savant dans le siècle dernier, par le voyageur anglais qui lui a donné son nom ; mais il est juste de reconnaître que déjà sur ses bords habitaient des métis français, qui servirent d'interprètes à ce célèbre explorateur.

Le Mackenzie descend de régions couvertes de forêts, et charrie une grande quantité de bois, ce qui explique comment des populations qui habitent un pays sans arbres, sans arbustes même, sont en possession de beaucoup de bois pour la construction de leurs cabanes et de leurs traîneaux.

L'intérêt très-vif de la relation du Père Petitot, relation qu'il a faite dans plusieurs séances de la Société de géographie, se concentre surtout dans la peinture des mœurs des peuples du voisinage du lac Mackenzie. Le premier fait curieux qu'il nous a appris, c'est que les Esquimaux de cette contrée sont d'une haute stature, bien différents des Esquimaux du Groenland et du Labrador, si connus par leur petite taille. Les hommes atteignent souvent six pieds ; mais les femmes ne sont pas grandes.

La manière dont les Esquimaux voyagent en traîneau est aussi ingénieuse que rapide. Le petit véhicule de peau ou de bois, traîné par des chiens, trace lui-même le chemin par lequel ils doivent passer, et qui se trouve, autant que possible, sur les lacs et les rivières. Il faut que le dessous soit aussi poli et aussi dur que l'acier, pour vaincre toutes les aspérités. Que font-ils alors ? Ils renversent le traîneau, y répandent de l'eau, qui s'y congèle immédiatement sous ces redoutables latitudes, où l'on éprouve souvent 45 et 50 degrés centigrades de froid ; puis ils le remettent en place, et glissent merveilleusement sur le sol, quelles que soient les rugosités de la glace.

Le moment de camper est-il arrivé, rien de plus facile que de se bâtir une demeure : les Esquimaux découpent des moellons de glace au moyen d'un fort coutelas qui ne les quitte jamais ; ils construisent en quelques instants leur habitation en forme de ruche, font une entaille carrée dans le dôme improvisé, et s'introduisent par cette fenêtre-porte dans la petite maison, qu'ils ferment ensuite hermétiquement en remettant le morceau de glace sur l'ouverture, et en le collant parfaitement au moyen de l'eau qu'ils y répandent et qui

s'y gèle instantanément. Mais cette eau, d'où la tirent-ils, dira-t-on, puisque tout est congelé autour d'eux ? Ils la puisent dans les rivières et les lacs, en pratiquant, à l'aide du tranche-glace, un trou d'environ 50 centimètres de diamètre et qui a souvent 3 mètres de profondeur.

Les Esquimaux se réchauffent dans cet intérieur par la seule chaleur émanée de leurs corps et de celui de leurs chiens ; ils se couchent sur des peaux de phoque ou d'ours qu'ils ont étendues sur le sol ; la fonte de la glace ruisselle, par l'effet de la chaleur animale, le long des parois de la demeure, mais n'atteint pas les habitants, parce qu'ils pratiquent une rigole tout autour d'eux.

Mais comment respirent-ils dans cet espace si étroit et si complètement fermé ? Ah ! ils respirent peu. Leurs poumons sont accoutumés, paraît-il, à une privation extraordinaire d'air renouvelé. Le Père Petitot souffrait cruellement, lui, sous cette cloche à fromage (comme il l'appelle), et il pratiquait ordinairement avec son couteau, à l'insu de ses voisins de nuit, un petit trou près de sa couche, pour exposer de temps en temps ses narines à un air plus pur.

À côté des Esquimaux, qui s'appellent eux-mêmes *Innoit* (c'est-à-dire *hommes*), habitent des Indiens Peaux-Rouges, tels que les *Loucheux* et *Flancs-de-Chiens* ou *Lin-tchan-pé*, sobriquets donnés à ces tribus par d'autres nations et par les métis canadiens ; ils se nomment dans leur propre langue, ainsi que tous les peuples voisins appartenant à la même famille, *Dané*, *Déné*, *Dieudjié*, *Tiné*, ce qui signifie également hommes. Les Loucheux ont été appelés ainsi de ce qu'il se trouve parmi eux un grand nombre d'individus atteints de strabisme. Quant aux Flancs-de-Chiens, ils sont tous bégues. D'où peuvent provenir de tels défauts physiques affectant des populations entières ? Le Père Petitot en voit la cause dans les mariages, qui, chez ces populations, sont toujours contractés entre parents. C'est sans doute pour éviter des malheurs du même genre que, chez des peuples Déné partagés en divers camps, il est défendu aux hommes du camp de la droite, par exemple, de chercher des femmes ailleurs que dans le camp de la gauche, et, réciproquement, les hommes du camp de la gauche ne doivent trouver leurs compagnes que dans le camp de la droite.

Politiquement, le bassin du Mackenzie fait partie du territoire du Nord-Ouest qui est une des dépendances de la *Confédération Canadienne* ou *Dominion of Canada* ; la Compagnie de la Baie d'Hudson n'y a plus la possession du sol, mais elle y exerce encore toute sa puissante influence ; elle y a des forts, des factoreries, de nombreux employés, et les indigènes font avec elle un commerce assez étendu.

Voici les explications que donne le Père Petitot sur l'industrie et les relations commerciales de ces peuplades.

Déné, *Dindjié*, *Innoit*, quelles que soient les tribus de Peaux-Rouges ou d'Esquimaux, n'ont pas d'autres moyens de subsistance que la chasse, la pêche, le commerce des fourrures et des provisions, et le service dans les forts de traite, ou dans les bateaux de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Les Esquimaux cependant ne sont pas requis pour le service.

1o. *La chasse*. Les Peaux-rouges la pratiquent à l'aide d'armes à feu, les Esquimaux, généralement encore avec leurs anciennes armes : javelines, arcs et flèches. Le renne, le bœuf musqué, se chassent à courre, à la raquette en hiver, à l'affût ou en pirogue en l'été. L'élan et le castor se chassent toujours à l'affût et au repos ; il en est de même du gibier emplumé.

On prend aussi le renne à l'aide de palissades de chasse circonscrivant une vaste

enceinte dans laquelle sont disposés des lacs en tendons tordus.

2o. *La pêche*. Les Peaux-rouges pêchent en toute saison.

La pêche d'automne et celle d'hiver sous la glace sont les plus fructueuses.

La truite saumonée, le poisson blanc, le saumon du Mackenzie, la perche de rivière, le brochet et la carpe sont les principales espèces. Le saumon proprement dit est inconnu dans le Mackenzie.

On pêche à l'aide de filets en nerf, en fibre de sapin blanc ou en fil de caret ordinaire. On pêche aussi à l'aide d'écluses ou barrages pratiqués à travers des cours d'eau peu profonds, des rapides, etc.

Le poisson abonde dans le Mackenzie et y est d'excellente qualité. On peut en dire autant du gibier, des ruminants et du castor. La nourriture végétale seule y fait défaut.

Il n'y a que les Esquimaux qui, outre la pêche ordinaire, font celle des amphibiens marins.

La morse, le grand phoque et le marsouin sont attaqués par la javeline (*kopochin*) ; le castor, le petit phoque marbré, rat musqué, le vison, se chassent au trident (*nouyar paik*) ; la baleine franche, au harpon (*naouliraik*) muni d'une vessie flottante.

3o. *Le commerce* des fourrures et des provisions. Le premier est fait par des Indiens *trappeurs*, le second par des *boucaniers*. Les animaux à fourrure sont les différentes espèces de renard, la martre zibeline, le vison, le lynx, le glouton, les loups blancs et gris, le castor, le rat musqué, le cygne-trompette, le grèbe, l'eider, les marmottes-artomys, l'hermine, les ours et caribou, le bœuf musqué.

Les autres objets de commerce sont les peaux assouplies de renne, de caribou, d'élan ou orignal, les parchemins, les tendons ou nerfs, les cuirs de bison et de bœuf musqué, enfin les rognons de castor dont on se sert pour vernir ces cuirs.

Les provisions consistent en viande fraîche, viande sèche, viande pilée, graisse, pimikan et langues de renne, d'orignal ou de bison.

Il serait difficile de fixer les prix des fourrures et des provisions, parce que le tarif change dans chaque district et même dans chacun des ports du Mackenzie, à cause des frais de transport, de l'éloignement, etc.

Il n'existe pas de monnaie dans le pays. On n'y fait que des trocs ou échanges évalués sur le tarif de la Compagnie de la Baie d'Hudson approuvé par les Indiens ; on se sert, comme étalon-monnaie, de la peau de castor (*beaver-skin*), dont le prix a été fixé à 2 shillings. Ainsi, au lieu de dire 1 franc, 2 francs, on emploie en anglais les termes *one skin*, *two skins*, et en français les mots *un pelus*, *deux pelus*. *Pelus* ou *peluché* est une peau avec son poil. Il est encore en usage au Canada. *Pelleteries* est aussi le terme usité pour *fourrures*, et il est bien plus rationnel.

Les missionnaires s'interdisent tout échange ayant trait aux pelleteries ; mais ils doivent troquer leurs provisions de bouche par les mêmes moyens que les officiers de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Les marchandises d'Europe sont la monnaie courante : Armes à feu, tabac, munitions de chasse, fil à rêts, ustensiles de ménage, haches, coutellerie, vêtements confectionnés, soieries et mercerie, colifichets, verroteries, plumes, chapeaux, souliers et quelques denrées coloniales en très-petit nombre : thé, sucre, chocolat.

Bien que le pays soit libre et que le commerce privé y soit permis, il est très-difficile à des commerçants de pénétrer dans le Mackenzie, à cause des difficultés inhérentes de la route, des rapides, portages, lacs,

marais, forêts, etc., qu'il faut traverser ; pour y parvenir, une Compagnie aussi puissante et aussi riche que celle de la Baie d'Hudson peut seule lutter avec avantage contre de telles difficultés.

Les plus importants Déné sont les Chipewyans, ce qui veut dire *peau pointue*, car les peaux dont ils sont vêtus se terminent par de longs ornements en forme de queue. C'est ce qui a donné lieu, dans les anciennes relations, à l'étrange assertion qu'il y avait une race d'hommes à queue dans le nord de l'Amérique, comme on l'a dit aussi des Nyam-Nyam et d'autres peuples de l'Afrique centrale, lesquels ont de même la coutume de s'orner d'une longue traînée caudale flottant sur le sol.

La folie humaine dans les bizarreries de la mode se trouve donc partout ! Que ne pourrait pas dire un Esquimaux ou Nyam-Nyam des ornements des Européens et partant des Européennes !

EUGÈNE CORTAMBERT.

PERSONNEL

Nous annonçons avec regret le nouveau malheur qui vient de frapper l'hon. M. Chauveau. Madame Chauveau est morte à Québec, le 23 du mois dernier, après une longue et douloureuse maladie.

M. Arthur Sowden, ingénieur de la ville d'Ottawa, est décédé le 22 courant.

Mgr. Faraud, arrivé d'Europe, est reparti pour les missions du Nord-Ouest, en compagnie du chanoine Hicks et du Révd. M. Poulin, du palais épiscopal de Montréal, qui se rendent dans la province de Manitoba.

M. Louis Beauhien, vice-président de la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord de Montréal, est arrivé d'Angleterre par le dernier vapeur de la ligne canadienne. D'après lui, les négociations de l'emprunt prennent une tournure très-favorable.

Le lieutenant-colonel King, commandant la 3e division de brigade, province de Québec, a obtenu la permission de se retirer du service en retenant son grade.

Le major Aylmer remplira les devoirs de commandant pour cette division, en attendant qu'un nouveau major de brigade soit nommé.

Les messieurs suivants ont été nommés commissaires pour la décision sommaire des petites causes :

Dans la paroisse de Sainte-Marthe, comté de Vaudreuil—MM. Emery Lalonde, Théodule Desjardins, James Park, Moïse Berthiaume, Joseph-Calixte Chauvette, John Scully et Aldéric Séguin.

Dans le township de McDonald, comté de Vaudreuil—MM. Ronald McDonald, Joseph Lalonde, Antoine Dubéau, Doriste Durocher, François-Xavier Legault et Augustin Clairmont.

Anciennes commissions révoquées.

ÉLECTIONS DU BARRÉAU DU DISTRICT DE JOLETTE.—E. T. Brooks, écrivain, M. P., bâtonnier ; W. L. Felton, écrivain, syndic ; L. E. Morris, écrivain, trésorier ; W. White, écrivain, secrétaire ; M. H. Webb, C. R., B. N. Hall, H. C. Cabana, G. O. Doak et W. B. Ives, membres du Conseil ; M. W. L. Felton, E. R. Johnson, H. B. Brown, J. Calder et L. E. Panneton, membres du comité de la bibliothèque ; M. L. E. Morris, R. N. Hall, J. L. Terrill, L. C. Bélanger, W. B. Ives et W. White, examinateurs.

Il a plu à son Excellence le lieutenant-gouverneur en conseil, de faire les nominations suivantes :

Daniel Thomas, écrivain, registrateur de la division d'enregistrement de Sherbrooke, en remplacement de William Ritchie, écrivain, décédé ;

Alfred G. Belleau, écrivain, médecin, coroner pour le district de Québec, en remplacement de James Prendergast, écrivain, décédé ;

Léon Volh, écrivain, inspecteur de poudre, de la cité de Québec, conformément aux dispositions de l'acte de la législature de la province de Québec, 31 Vict., chap. 27, et pour mettre à exécution les règlements édictés par le lieutenant-gouverneur en conseil, le huit juin mil huit cent soixant-et-neuf.

Henry W. Firth, écrivain, de St. Jean, Nouveau-Brunswick, commissaire sous l'autorité de l'article 30 du Code de Procédure Civile du Bas-Canada.

Le colonel Rhodes a été élu président et J. J. Ross, écrivain, vice-président du chemin de fer du Nord.

HISTOIRES INVRAISEMBLABLES

Vous connaissez la célèbre proposition de Rousseau :

S'il vous suffisait d'étendre le doigt pour qu'un mandarin puissamment riche meure en Chine, et que vous héritiez de ce mandarin, êtes vous certain que vous n'étendriez pas le doigt ?

En écrivant cette phrase, Rousseau ne se doutait guère qu'elle tuerait un homme à Paris, le 2 mars 1875. L'histoire est des plus curieuses et la voici :

Il y a quelques mois habitait, 42, rue Lécépède, un jeune homme nommé Henri de Lacroix. Il appartenait à une excellente famille, mais était absolument sans le sou. La misère, succédant à une opulence relative, lui avait un peu dérangé le cerveau, et ses amis le surprisent plusieurs fois divaguant.

Un jour qu'il lisait Rousseau, la fameuse phrase lui frappa l'esprit. Toute la journée il la roula dans sa tête, et malgré lui, cette idée lui revenait toujours :

—Si j'étendais le doigt et que cela suffit pour tuer mon oncle et son fils, je serais riche, très-riche.

La nuit, l'idée devint encore plus obsédante, et, dans une sorte d'allucination, il finit par tendre le bras vers les photographies de son oncle et de son cousin, en s'écriant :

—Qu'ils meurent donc, et que j'hérite d'eux !

Un étrange hasard fit que quinze jours après, l'oncle et le cousin mouraient de la fièvre typhoïde à quatre jours de date, et M. de Lacroix hérita.

Pendant les premiers temps, grisé en quelque sorte par sa nouvelle fortune, il ne regretta rien. Puis, un jour, le remords s'éveilla dans son esprit affaibli, et, très convaincu qu'il était un assassin, il se prit à avoir des hallucinations effroyables.

Cela dura six mois. Il se relevait la nuit et courait en chemise dans son appartement où, de tous les coins, il entendait des voix lui dire :

—Tu nous a tués ! Tu nous a tués !

Il finit même par se persuader que ces voix sortaient spécialement d'un vieux code que feuilletait souvent son oncle, ancien magistrat.

Il y a huit jours, devenu complètement fou, il est arrivé chez le commandant de police de son quartier, demandant qu'on l'arrêtât, et disant qu'il aimait mieux la guillotine qu'un vie pareille.

On l'a envoyé à l'asile d'aliénés de la Ville Evrard, et le malheureux y est mort hier.

M. Berger, domicilié, 12, Rue Torricelli, avait épousé, il y a une dizaine d'années, l'aînée de deux sœurs dont la cadette était restée en pension à Pau.

En 1867, il perdait sa femme qu'il adorait. Sa douleur paraissait à nos plaisants invraisemblable. Il refusa de déménager, passant la vie dans la chambre où était morte sa femme. Rien n'avait été changé dans cette chambre.

En pleine lumière brillait le portrait de la morte.

Hier, on sonne à la porte de M. Berger, dont la bonne était absente. Il va ouvrir lui-même. Qui entre ? Une jeune femme, qui, levant son voile, lui demande :

—Me reconnaissez-vous ?

—Madame ! s'écrie-t-il.

Et le voilà qui s'élançe, puis soudain, reculant :

—Non ! non ! Elle est morte ! A la revenante ! A la revenante !

La jeune femme, inquiète, s'approche de lui pour le rassurer, lui expliquer qu'elle est sa petite belle-sœur, devenue grande, et arrivée la veille à Paris.

—Non ! non ! Au secours ! s'écrie-t-il... Et il tombe raide mort !

Ne croyez pas, surtout, que la terrifiante histoire que voici soit inventée à plaisir. Elle est aussi véridique qu'affreuse, et elle s'est passée à Paris.

Rue l'Allemagne demeurait un pauvre diable d'ouvrier cordonnier, du nom de Gérard Athomé. Tout récemment il avait perdu sa femme, et cela lui avait donné un grand coup de cœur. Quatre enfants lui restaient dont l'aîné avait à peine six ans. Il fallait travailler pour faire manger tout son petit monde : Gérard renfonça sa douleur dans le plus profond de son cœur, pour n'ouvrir la case au désespoir qu'aux heures de repos, et se mit à gagner laborieusement et péniblement la vie de sa famille.

Les premiers temps on mangea à peu près régulièrement. Puis le père fut frappé de paralysie partielle ; et ses mains ne purent plus tenir les outils que d'une façon intermittente.

La misère vint, effroyable, hideuse, implacable ! la misère avec la faim qui blémait les petites joues et torturait les estomacs d'enfants. Le père lutta, puis le courage partit, et il se dit que mieux valait mourir ; après lui quelqu'un s'occuperait sans doute de ses orphelins. Et pour attirer davantage l'attention sur eux il résolut de trouver un suicide tellement effroyable que les journaux le racontassent en grand détail.

Il l'a, pardieu, trouvé ! Lisez plutôt.

Il appela son fils aîné, celui qui a six ans.

—Petit, lui dit-il, tu as souvent envie de jouer avec ce pistolet ?

Et il lui montrait un vieux pistolet du siège.

—Oh ! oui, papa !

—Eh bien, ajouta-t-il d'une voix sombre, petit, nous allons jouer avec.

Il prit l'arme, la chargea à balle, et la donna à l'enfant :

—Regarde bien, lui dit-il... Je vais me mettre à genoux devant toi... tu vas me viser bien entre les deux yeux, puis tu presseras la détente, comme un petit homme qui tire son premier coup de pistolet. Tu verras comme c'est amusant.

Et péniblement, à cause de sa paralysie, il se mit à genoux devant son fils.

—Vise bien, dans la tête entre les deux yeux, reprit-il... Mais d'abord, viens m'embrasser.

L'enfant, interdit, mais séduit par la nouveauté du jeu, embrassa son père, l'ajusta et fit feu.

Gérard Athomé tomba à la renverse, foudroyé. Le pauvre petit parricide, en voyant son père tout sanglant, jeta un cri affreux, lâcha son pistolet et courut dehors en pleurant...

On arriva, voyez quel spectacle ! L'enfant est comme frappé de la foudre depuis ce moment-là.

Inutile de dire que nous recommandons énergiquement les pauvres orphelins à la générosité de nos lecteurs.

Le jardin d'acclimatation à Paris a reçu récemment un chimpanzé que son propriétaire vient de rapporter de la côte d'Afrique, et qui mérite d'exciter une certaine curiosité comme vous allez voir.

Tombouctou, c'est son nom, mesure un mètre 20 de taille, est parfaitement apprivoisé, et d'une très-grande douceur. Du temps que son maître, M. Capart, habitait Sierra-Leone, il remplissait dans la maison l'office d'un véritable domestique, saluant les visiteurs, leur ouvrant la porte, les conduisant et leur tendant leur chapeau.

On s'embarqua pour la France. Les premiers jours, Tombouctou fut horriblement malade, mais il se remit vite, et au bout d'une huitaine, il passait son temps sur le pont, gambadant dans les agrès. C'était l'ami des matelots.

Le 7 février dernier, comme le navire entrait dans le golfe de Gascogne, un cri de terreur, d'angoisse folle, retentit tout à coup sur le pont. Ce cri, c'était Mme Capart qui l'avait poussé.

Son mari, le capitaine, ses domestiques accoururent et la trouvèrent debout, le dos appuyé contre le bastingage, la figure livide et convulsée, les yeux hagards.

—Là... là... là !

Et sans pouvoir tirer d'autres sons de sa gorge, elle désignait le haut du grand mât.

Tombouctou y était gravement assis sur la vergue de catatois, tenant entre ses bras l'enfant de Mme Capart, un bébé de huit mois, et le berçant comme il l'avait vu faire à la mère. De temps en temps avec sa patte, il lui administrait une petite claque sur la joue, puis se remettait à le bercer.

Cela dura une demi-minute peut-être, puis tandis que tous les yeux de l'équipage effaré étaient fixés sur lui, il exécuta une cabriole prodigieuse, descendit un instant sur les galhaubans, et s'accrochant par la queue à la vergue de hune, se balança avec son fardeau.

La mère jeta un cri étranglé, mais le capitaine lui posa précipitamment la main sur la bouche :

—Taisez vous !... si vous lui faites peur, il va lâcher l'enfant !

Cependant le singe avait cessé de se balancer, et dégringolait le long du mât de hune.

Un violent coup de mer survint à ce moment. Le singe lâcha le mât et tomba. Avec une adresse inouïe, il se rattrapa d'une main à une corde, sauta sur une échelle, et... fut d'un bond sur le pont.

Mme Capart tomba évanouie sur le pont comme on lui tendait son enfant sain et sauf, et plutôt très-tonné qu'effrayé de la terrifiante aventure dont il venait d'être le héros.

Si vous allez voir Tombouctou, ne laissez pas vos bébés à sa portée.

LE VOLEUR ET LE SQUELETTE.—Un squelette dans une armoire ne constitue pas en général un ornement d'une gaieté folle. Une plaisante histoire, arrivée à un médecin de Greensburg, et rapportée par le *Philadelphia Times*, montre que cela peut avoir une sérieuse utilité.

Un voleur s'introduisit dans le cabinet d'un docteur, ouvrit l'armoire pendant que son camarade travaillait dans un autre coin avait une lanterne sourde, et, tâtonnant, plaça sa main entre les mâchoires d'un squelette ; les mâchoires étaient adaptées au moyen d'un ressort maintenu ouvert par un fil ; le fil, se brisant par l'introduction de la main, celle-ci fut prise entre les mâchoires que le ressort avait refermées.

Tout saisi, le voleur laissa échapper un cri ; son compagnon se retournant alors avec sa lanterne, il put voir sa main dans la bouche d'un hideux squelette ; il fut alors pris d'une telle frayeur, qu'il s'évanouit et tomba insensible sur le parquet, entraînant dans sa chute le squelette qui se coucha sur lui ; cette chute fit un tel tapage que le compagnon jugea immédiatement prudent de filer.

Le médecin, réveillé par tout ce bruit, accourant dans son cabinet, put rire à son aise de ce spectacle fantastique, tout en portant secours au pauvre voleur qui, sans doute, privera désormais la profession médicale de ses visites intéressées.

LES FRAISES

Le privilège qu'a eu de tout temps la fraise d'être chantée par les poètes, se justifie par les qualités qui la distinguent entre tous les fruits :

Couleur éclatante, saveur exquise, arôme délicieux.

La fraise flatte à la fois la vue, le goût et l'odorat.

Son séjour de prédilection au milieu des bois et son apparition dès les premiers jours du printemps, ont encore dû ajouter aux charmes dont l'imagination des poètes bucoliques l'a entourée.

Zimmermann disait que l'odorat était le sens de l'imagination, la source des sensations les plus délicates.

Aussi le parfum éthéré qui s'exhale de la fraise n'est-il pas un des attributs les moins délectables de ce fruit.

La fraise a été le mets de prédilection d'un grand nombre de personnages.

Le goût de Louis XIV pour ce fruit appartient pour ainsi dire à l'histoire.

En housiasmé des produits magnifiques obtenus par La Quintinie dans les potagers de Versailles—ce jardinier célèbre est le premier qui ait cultivé méthodiquement la fraise des bois—le grand roi s'était pris de passion pour la fraise.

« Il s'en crevait, » pour nous servir de l'expression de l'époque, lorsqu'à d'Aquin, qui n'avait encore osé adresser à son illustre client que de timides remontrances, succéda le redoutable Fagon.

Par ordonnance de ce médecin, le « globe savoureux » fut impitoyablement banni de la table royale en 1708.

Mais Louis XIV avait assisté aux comédies de Molière. Il était un peu sceptique à l'endroit de la médecine. L'exil du fruit favori fut de courte durée.

Fagon fut obligé de fulminer de nouveau contre les fraises en 1710 et de renouveler son anathème l'année suivante.

Peu de mets, du reste, trouvaient grâce devant lui.

Si l'on parcourt le bulletin qu'il dressait chaque jour de la santé de son client, on le voit condamner le poisson, tonner contre les huîtres, proscrire les salades, faire la guerre aux petits pois, sévir contre les confitures, flétrir les ragoûts et pourchasser les perdreaux.

Ce déploiement de rigueur est d'un comique achevé, surtout si l'on se rappelle que c'est ce même Fagon qui, déclamant un jour devant une nombreuse assemblée contre l'usage de la « poudre de Nicot, » termina sa péroraison en aspirant bruyamment et avec sensualité une prise de tabac d'Espagne.

La fraise, au point de vue hygiénique, est un aliment sain et facile à digérer, car elle se compose d'une pulpe légère, poreuse et fondante.

Elle est d'autant plus digestible qu'elle est plus parfumée et plus sucrée.

Sous ce rapport, la fraise des bois est beaucoup plus facilement acceptée de l'estomac que la plupart des variétés obtenues par l'horticulture moderne.

Notons en passant que, pour avoir des fraises savoureuses, il ne faut les cueillir ni le matin ni le soir. On a remarqué que les fraises récoltées vers midi avaient le goût plus exquis qu'à toute autre époque de la journée.

Ce fait, qui peut paraître singulier, trouve son explication dans cette particularité physiologique que les différentes heures du jour ou de la nuit ont une influence bien marquée sur le développement de l'arôme des végétaux.

Certaines plantes n'exhalent leur parfum qu'à des heures déterminées.

On a cité comme curiosité les fleurs du *cereus grandiflorus* qui émettent leur odeur par intermittences, en envoyant une

bouffée de demi-heure en demi-heure, depuis huit heures du soir jusqu'à minuit.

La manière ordinaire de corriger les imperfections de la fraise, c'est d'y ajouter du sucre, du vin, du rhum, ou mieux encore du kirsch, dont le goût se marie d'une manière très-heureuse avec la saveur du fruit.

On a encore recommandé d'autres préparations que nous mentionnerons sommairement, en dégageant néanmoins l'hygiène de toute responsabilité.

Ainsi, le plus aimable des gourmets, le marquis de Cussy, a beaucoup vanté ce qu'il appelait la « triple alliance », c'est-à-dire une combinaison de fraises, de crème et de champagne.

Le comte de La Place, dit Brillat-Savarin, a découvert une manière très relevée d'accommoder les fraises ; elle consiste à les mouiller avec le jus d'une orange douce.

Un autre gastronome a perfectionné ce procédé, en ajoutant, en outre, aux fraises, le jaune de l'orange enlevé en le frottant avec un morceau de sucre.

Il prétend prouver, au moyen d'un lambeau échappé aux flammes qui ont détruit la bibliothèque d'Alexandrie, que c'est ainsi assaisonné que ce fruit était servi dans les banquets du mont Ida.

La fraise n'est pas seulement un fruit délicieux et salubre. L'heureuse combinaison de ses éléments d'acides citrique et malique, sels de chaux, etc., adoucis par une matière muqueuse et sucrée, en fait un agent thérapeutique, un véritable médicament.

Son plus grand titre de gloire est d'avoir guéri de la goutte le célèbre Linné.

Des cures nombreuses ont démontré depuis cette époque qu'elle est douée de propriétés anti-goutteuses incontestables.

Malheureusement, comme le disait un homme d'esprit, elle n'a pas encore figuré à la quatrième page des journaux.

Il faudrait qu'un spécialiste « habile » en préparât un élixir et qu'il le vendit au poids de l'or.

Alors, on aurait confiance. Jusque-là on se bornera à manger la fraise... au dessert.

Les propriétés tempérantes, apéritives et fondantes de la fraise expliquent les heureux effets qu'on en a obtenus dans plusieurs autres maladies.

On l'a employée avec succès contre la jaunisse et les obstructions du foie.

C'est un excellent aliment quand on est menacé ou atteint de la gravelle.

Van Swieten a guéri, en leur faisant manger pendant plusieurs semaines jusqu'à quinze et vingt livres de fraises par jour, des maniaques furieux, dont la maladie avait probablement pour point de départ un engorgement du système abdominal.

Ce fruit paraît avoir une action remarquable, sinon sur la phthisie confirmée, du moins sur certaines affections des voies respiratoires qui simulent la tuberculisation pulmonaire.

Butini, de Genève, nourrissait ses phthisiques avec du lait d'ânesse et des fraises.

Frédéric Hoffmann a guéri, dans l'espace de deux mois, avec des fraises, un jeune homme épuisé par une fièvre hectique accompagnée d'une toux violente, d'étouffements et de crachements de sang.

Schulze, Roques, Gilbert, Double, etc., citent des cas analogues.

Enfin, Gelneke, de Stettin, a préconisé la fraise comme vermifuge ; il prétend même l'avoir employée avec succès contre le ténia.

Terminons par une anecdote.

Fontenelle, on le sait, aimait beaucoup les asperges, mais il adorait par-dessus tout la fraise.

Elle était devenue pour lui, sur ses vieux jours, une sorte de panacée, une espèce

de talisman auquel il attachait la conservation de sa santé.

A sa dernière heure, un de ses amis lui dit : « Eh bien, comment cela va-t-il ? »

« Cela ne va pas, répondit le philosophe, cela s'en va. »

Puis il ajouta en souriant : « Ah ! si je pouvais seulement attraper les fraises ! »

Il ne put attraper les fraises ; il mourut, mais à cent ans moins quelques jours.

DR. L. N.

SEMAINE POLITIQUE

Le printemps aura eu cette année-ci la propriété de désorganiser le personnel politique du pays. A la suite du Gouverneur-Général, voici notre premier ministre, M. Mackenzie, accompagné de sa femme, M. Smyth, ministre de la Marine, qui se rendent en Angleterre.

Dans la Province de Québec, on a commencé à s'occuper des élections, et les candidats en sont déjà venus aux mains en plusieurs endroits. A quand la date attendue ? On l'ignore ; mais à consulter les apparences, la chose ne peut être éloignée.

Aux Etats-Unis, calme plat ; on se préoccupe beaucoup du Centenaire. Ainsi, le 19 courant, trente-quatre Etats et territoires étaient représentés à la réunion qui a eu lieu à Philadelphie, sous le nom de *United States Centennial Commission*. Quelques nouvelles à ce propos remplaceront les événements politiques qui font défaut.

Il résulte d'un rapport lu à la suite du discours de M. Hawley, le président de la *Centennial Commission*, que toutes les nations d'Europe sauf la Russie, toutes les nations de l'Amérique du Nord et du Sud, ainsi que l'Australie, la Chine, le Japon, Siam, la Perse, l'Egypte, Tunis, le royaume d'Hawaii, et les républiques africaines de Liberia et d'Orange, ont accepté l'invitation qui leur était faite d'assister à l'exposition. L'abstention de la Russie paraît être définitive.

Quant au coût et aux dimensions des divers bâtiments de l'exposition, voici quelques détails qu'on lira avec intérêt :

Le pavillon central, de 21 1/2 acres d'étendue, coûtera \$1,420,000. Il doit être terminé en janvier 1876.

La galerie des Beaux-Arts, qui couvrira une acre et demie, coûtera \$1,199,273. Son achèvement est fixé au 1er février 1876.

La galerie d'horticulture, d'une étendue d'une acre et demie, doit être terminée le 5 septembre 1875 ; elle coûtera \$253,937.

La salle des machines, de 14 acres d'étendue, coûtera \$542,000 ; elle sera terminée le 1er octobre 1875.

Enfin, la galerie d'agriculture couvrira un peu plus de 10 acres. Le contrat n'est pas encore signé, mais les travaux commenceront très-prochainement.

Le professeur Baird a l'intention d'organiser, au nom du gouvernement et du Smithsonian Institute, une annexe très-importante de pisciculture. Il demande pour cela au comité exécutif un emplacement de 5,000 pieds carrés. Cette annexe renfermera les moitiés en plâtre de 600 espèces de poissons. Une autre annexe contiendra des spécimens de tous les animaux connus en Amérique, et du cuir provenant de ces animaux. Le Smithsonian Institute se propose en outre de demander un troisième emplacement pour y établir une collection de minéraux, qui promet de surpasser tout ce qu'on a vu jusqu'à présent en ce genre.

En Europe, le différend prusso-belge, qui a failli mettre l'Europe en feu, s'est éteint sous l'accolade que se sont donnée les souverains ; l'entremise de l'Angleterre n'a pas peu contribué, d'ailleurs, à ce résultat.

Sur ce rôle joué par l'Angleterre, le *Times* publie des lignes dont la signification n'échappera à personne :

« L'Angleterre et la Russie, agissant ensemble une fois par hasard, ont fait entendre à Bismark et à l'empereur qu'elles ne resteraient pas spectatrices inactives pendant qu'on assassinerait la France. Les dépêches que nous avons publiées la semaine dernière montrent que cet avertissement a été nettement donné. Si la Russie a des intérêts opposés à ceux de l'Angleterre, elle ne les met pas en avant aujourd'hui, et c'est pourquoi elle peut agir avec l'Angleterre pour maintenir la paix de l'Europe. Il est probable que ces efforts seront, pendant quelque temps encore, couronnés de succès, mais la grande lutte n'est qu'ajournée. La France sera de mieux en mieux préparée à l'affronter, tandis que l'Allemagne le sera moins. Tels sont les faits, et on ne peut rien gagner à les nier. Si le plan de Bismark est déjoué pour le moment, nous ne sommes pas sûrs du lendemain, et le grand conflit éclatera tôt ou tard. »

Nous pensons que tout le monde, les intéressés même, partagent la manière de voir du journal de Londres.

A. ACHINTRE.

POESIE

LE MUGUET ET LA ROSE

Je vais vous débrouiller la chose
Et dévoiler ce grand secret.
Voici, par exemple, une rose ;
Le muguet dit : « O belle rose,
Si j'osais parler, mais je n'ose ! »
La rose dit tout bas : « Mon Dieu !
Il faut pourtant oser un peu ! »
Voilà la façon dont on cause
Entre le muguet et la rose.
Et dont on joue au plus discret
Entre la rose et le muguet.

Le muguet poursuit, je suppose,
Pour abrégé les entretiens ;
« Que j'aimerais, charmante rose,
A mêler mes parfums aux tiens ! »
La rose dit : « C'est une chose
A laquelle rien ne s'oppose !
Mais, pour satisfaire à ce vœu,
Il faut vous rapprocher un peu ! »
Et voilà comment toute chose,
Entre le muguet et la rose,
Finit par un joli bouquet
Fait de la rose et du muguet !

SARDOU.

LE MOT DE L'ENIGME

« Ce qu'il y a de plus digne
d'être montré aux hommes,
c'est une âme humaine. »
« The one thing worth
showing to mankind is a human soul. »
(BROWNING.)

XXVII
(Suite)

Elle m'écouta sans m'interrompre, et ensuite demeura longtemps silencieuse.

— En vérité, dit-elle enfin, voilà une belle leçon pour moi, et je suis corrigée pour la vie, je l'es père, d'une folie semblable à celle que j'ai commise hier au soir.

— Quelle folie parles-tu ?

— Mais de celle d'être venue ici te prendre de force pour te conduire là où tu devais apprendre ce que tu pouvais ignorer toujours.

— Et continuer à être jouée, trahie, trompée ?... à vivre dans une atmosphère de déception, d'hypocrisie et de mensonge ?... à aimer celui qui ne mérite plus de l'être ?... Non, Stella, non, ne regrette pas que, grâce à toi, il n'en soit plus ainsi.

Eussé-je souffert mille fois davantage encore, eussé-je souffert jusqu'à expirer, comme je l'ai cru, à la place où j'ai vu passer cette femme, je serais heureuse que le voile eût été arraché de mes yeux. Je ne puis plus être heureuse, il est vrai, mon bonheur est détruit sans retour, mais j'aime mieux la vérité que le bonheur.

— Et tu crois, dit Stella après un nouveau silence, que jamais tu ne pourras pardonner à Lorenzo ?

— Il faudrait, du moins, tu l'avoueras, qu'il le voulût, et c'est cela précisément qui n'arrivera jamais.

— Pourquoi ?

— Parce que je connais Lorenzo. Si je lui fais un reproche, c'est à moi qu'il croira avoir à pardonner ; il n'obéit réellement à aucune loi hormis à celle de l'impulsion qui le domine ; il n'est sans doute pas dans sa nature d'avoir, extérieurement, vis-à-vis de moi ni de personne, un mau-

vais procédé, mais il me brisera le cœur sans scrupule si sa passion l'exige. Il se trouve délicat, j'en suis certaine, parce qu'il a pris soin de me cacher l'indigne partage de sa vie, et s'il apprend que je l'ai découvert, il m'en voudra, voilà tout. Où veux-tu placer le pardon, je te prie, dans cet ensemble de faussetés ?

— Que te dire ? Tu ne trouveras pas consolant de penser qu'il y a beaucoup d'hommes qui lui ressemblent, et tu trouveras triste de reconnaître qu'il n'y a rien ici bas d'aussi rare que le bonheur. Cela est pourtant trop vrai, et, quant à moi, cela m'a souvent consolée d'en avoir connu si peu dans ma vie. Lors même que j'aurais été heureuse au début, qui sait ce que me réservait l'avenir ?

— Et jamais tu n'as pensé à te remarier ? Tu peux ainsi te contenter d'une vie exempte de peine et exempte de bonheur ? Elle sourit.

— Ma vie n'est pas si exempte de peine que tu penses, mais elle n'est pas non plus exempte de bonheur, puisque je possède mon Angiolina. Quant à me remarier, jamais il ne m'est arrivé de rencontrer personne qui m'en ait inspiré le moindre désir, et je crois bien que je n'en rencontrerai jamais.

— A coup sûr, pourtant, si tu le voulais, tu n'aurais que l'embarras du choix.

— Peut-être, entre gens dont aucun ne me plaît. Qui sait ce qui m'arriverait si jamais je m'avisais d'aimer quelqu'un ? Mais laissons là ce qui me regarde, et revenons à toi. Dis-moi, es-tu sûre que Lorenzo n'ait point découvert ta présence au bal ?

— Oui, j'en suis certaine ; s'il avait eu ce soupçon, il ne me l'eût point laissé ignorer. Il m'a trouvé, d'ailleurs, trop malade à son retour pour que l'idée ait pu lui en venir... Toutefois...

— Eh bien, achève.

— Eh bien, je trouve en lui quelque chose qui me semblerait indiquer qu'il n'est plus aussi sûr qu'il l'était hier de ma profonde ignorance de tout ce qu'il lui convient de me cacher.

— Je pense comme toi, Ginevra, veux-tu savoir ce que j'imagine ?

— Dis.

— C'est que c'est moi qu'il prend pour le masque à qui il a parlé par méprise, et il me fait l'honneur de supposer que je l'ai dénoncé.

— Quelle idée !... Pourquoi supposerait-il que c'était toi ?

— Oh ! par cette aberration commune aux gens qui vont au bal masqué, et qui s'obstinent à croire qu'ils ont raison toutes les fois qu'ils se trompent.

— Mais encore ? comment aurait-il deviné ta présence au bal ? Ton secret a été aussi bien gardé que le mien, j'imagine ?

— Pas tout à fait aussi bien. D'abord, j'ai parlé à plusieurs personnes ; ensuite, lorsque Mario m'a rejoint pour me donner ton message, je n'ai pu réprimer une exclamation qui m'a fait reconnaître, non pas de ton frère, mais de Lando qui me donnait le bras. Je ne sais si c'est lui qui m'a trahie, mais le fait est que le bruit de ma présence au Festino a circulé dans le monde.

Lorenzo s'est mis en tête l'idée dont je te parle, et il se figure, j'en suis certaine, que ce que je sais, tu l'as déjà appris ou que tu pourrais l'apprendre. Voilà ce dont j'ai voulu te prévenir en ce moment.

Ma fidèle Ottavia parut pour m'avertir que l'heure du repos était venue. Stella me quitta, mais, après son départ, je me mis à réfléchir sur sa conjecture et je cherchai à préparer d'avance ce que je dirais si Lorenzo m'interrogeait à ce sujet : j'étais loin de m'attendre au moyen qu'il adopterait lui-même pour prévenir la scène qu'il prévoyait.

J'étais seule chez moi, le lendemain matin, lorsque je le vis entrer calme, souriant, maître de lui, comme si aucun nuage entre nous n'eût été visible ou possible. Il me parla de ma santé, s'assura qu'elle était complètement rétablie, passa de ce sujet à d'autres plus indifférents, puis tout d'un coup, avec une assurance dont le souvenir m'étonne encore, il me dit :

— A propos, Ginevra, la marquise de Villanera est à Naples depuis quelques jours. Je pâlis.

— Oh ! n'ayez pas peur ! me dit-il. Je n'ai nullement le projet de vous exhorter à la recevoir. Je me souviens trop bien des intentions que vous m'avez exprimées à ce sujet à Paris ; non, je veux, au lieu de cela, vous prévenir que je vais moi-même l'escorter jusqu'à Milan, où je compte aller pour le *Carnavalone* (1). Je serai de retour dans quinze jours.

Mon cœur battait à se rompre ; aucune parole ne me venait aux lèvres ; mais la

(1) Fin du carnaval qui, à Milan, par une extension bizarre, dure quatre jours de plus qu'ailleurs.

surprise et l'indignation qui me rendaient muette eurent aussi l'avantage de me rendre calme, et lorsque je pus enfin raffermir ma voix, je lui dis :

—Vous êtes le maître d'aller où il vous plaira, Lorenzo. C'est là, du reste, une liberté que vous possédez et dont vous usiez déjà; et j'ignore pourquoi, cette fois (j'appuyai sur ces mots), vous vous croyez obligé de m'informer si exactement du but de votre voyage.

—C'est qu'il me plaît aujourd'hui d'être franc avec vous, et je l'aurais été plus tôt si je ne m'étais pas souvenu de vos reproches, et si je ne désirais vous éviter toute occasion de les renouveler. Je n'ai d'ailleurs pas plus le pouvoir de vous empêcher d'être jalouse que celui de vous interdire les suppositions auxquelles il peut vous convenir de vous livrer.

—Lorenzo !
Ce fut presque un cri, et tout ce qui remplissait mon cœur allait déborder de mes lèvres, lorsque, avec cet accent impérieux et inflexible qu'il savait adopter, quoique sans rudesse ou l'ombre d'emportement, il m'arrêta :

—Pas un mot de plus, Ginevra, pas un seul, je vous le demande par amour pour vous-même. Ne brisez pas l'avenir dans un moment de colère ! Il y a des paroles que je ne veux pas entendre et que, dans notre intérêt à tous les deux, je vous défends d'articuler !

Il prit alors ma main sans que j'eusse la pensée de l'en empêcher ou de lui répondre.

—Au revoir, Ginevra, me dit-il, j'espère, à mon retour, vous trouver calme et raisonnable comme je le désire.

Il me baisa la main et sortit.

L'état où il me laissa ne se peut décrire. On sait combien j'étais alors incapable d'une réflexion, d'un effort, d'une lutte quelconque contre mes sentiments naturels; je me sentais outragée comme il me semblait que jamais femme ne l'avait été. Toutes mes pensées étaient confondues, mon jugement lui-même était troublé, et, pendant quelques heures, je devins folle.

Demeurer seule, après le départ de Lorenzo, me sembla impossible, aussi bien que de supporter un seul instant l'inaction et le repos. Je commandai ma voiture pour aller me promener, non pas, comme à l'ordinaire, avec Stella, dans la direction où je trouverais la solitude, mais au contraire, dans celle où je serais le plus sûre de rencontrer du monde. Je rendais en souriant les nombreux saluts qui m'étaient adressés, et, au lieu d'être abattue ou pensif, je regardais autour de moi, de tous côtés, avec un intérêt avide, comme si, à force de regarder, je parviendrais à sortir tout de bon de moi-même et à fuir mes pensées au point de ne les retrouver jamais.

Je rentrai le plus tard possible; je trouvais Stella, qui m'avait attendue en vain chez elle et qui était venue s'informer de ce que j'étais devenue. En apprenant que j'étais sortie, elle fut surprise que je l'eusse oubliée, mais elle le fut davantage lorsque je l'informai que j'avais l'intention d'aller au bal qui se donnait ce soir-là à la légation de France. Je n'y allais jamais seule habituellement, et de plus, la veille je lui avais dit que j'étais décidée à ne plus retourner de l'année à aucun bal. Son regard sympathique s'attacha tristement sur le mien et elle dit :

—Pauvre Ginevra !
Mais je la priai avec vivacité et irritation de ne point s'apitoyer sur mon sort. J'ajoutai pourtant :

—Demain, si tu veux, nous causerons, mais pas aujourd'hui, je t'en conjure. Ne parlons que du bal; tu y viendras, n'est-ce pas ?

—Oui, si tu es décidée à y aller toi-même.

—C'est bien. Alors, à ce soir, Stella. Ainsi congédiée, elle me quitta, et moi j'appelai ma femme de chambre; puis, ce qui ne m'arrivait jamais, je fis préparer d'avance, devant moi, ma parure, j'examinai mes diamants et mes perles, et je donnai les ordres les plus circonstanciés sur la manière dont je voulais les porter. Après quoi, longtemps avant l'heure, je commençai ma toilette et je la fis durer le plus longtemps possible. Tant de femmes, pensais-je, ont l'air de trouver un plaisir infini à entrer en triomphe dans une salle de bal, à recevoir de tous côtés des adulations et des hommages; pourquoi n'essayerais-je pas de cette distraction comme d'une autre? Je suis belle, cela est sûr, très belle même, dit-on. Pourquoi ne chercherais-je pas à plaire? Pourquoi ne serais-je pas vaine et coquette à mon tour ?

En un mot, l'heure dont j'ai parlé au début de ce récit (le lecteur s'en souvient-il?) était venue! l'heure première et unique dans ma vie, depuis la mort de ma mère et la fin tragique de Flavio Aldini, où

la vanité ardente et puérile de mon enfance, évoquée par l'irritation, la jalousie et la douleur, brisa le frein qu'un souvenir ineffaçable et la grâce de Dieu lui avaient imposé, et, pour cette heure, je devins ce que j'aurais été, sans doute, sans la protection mystérieuse et divine qui luttait en moi contre moi-même. J'avais répondu à cette grâce, il est vrai, par une volonté sincère; mais, en ce moment, cette volonté était devenue faible et infidèle, et je partis pour le bal après avoir ainsi préparé soigneusement d'avance le breuvage d'orgueil dont je voulais m'enivrer.

J'eus, dans sa plénitude, la satisfaction que j'avais cherchée: être belle, parée, charmante, ce n'est cependant pas là la cause principale des succès d'une femme dans le monde. Que celles qui le pensent se détrompent. On accorde à ces dons l'admiration discrète, respectueuse, lointaine, mais le succès tel que je l'obtins ce soir-là, le succès brillant, bruyant, éclatant, tient non point à l'attrait qu'on inspire, mais à la volonté de plaire que l'on éprouve, et c'est pourquoi ces triomphes sont parfois étrangement décernés !... Rien n'était changé en moi que la disposition que j'apportais au bal, et j'y apparus cependant une autre personne. Je fus entourée comme je ne l'avais jamais été, j'excitai une sorte d'enthousiasme. J'entendis, ce jour-là, des paroles qui n'avaient jamais auparavant frappé mon oreille, et lorsque (contre mon habitude) j'annonçai l'intention de danser, tout le monde se disputa ma main. Toutefois, à mesure que la soirée s'avavançait, j'éprouvais de la fatigue et commençai à sentir que toute cette animation factice et fébrile s'épuisait. Lorsque je me levai pour valser une dernière fois, ce fut avec effort, et quand, enfin, mon danseur me ramena à ma place, mon sourire s'était évanoui et la froide sensation du malheur m'avait saisie de son impitoyable étreinte. « Tout est inutile, semblait me dire une voix douloureuse et secrète, il faut en revenir à la réalité de ta souffrance. »

En ce moment, j'entendis près de moi une voix connue quoique presque oubliée: une voix calme, sonore et douce, mais en ce moment un peu railleuse :

—Quoique je ne puisse prétendre à l'honneur de danser avec la duchesse de Valenzano, puis-je espérer qu'elle daignera me reconnaître ?

Je me retournai vivement. Celui qui était là, debout, près de moi, et qui venait de me parler ainsi, c'était Gilbert de Kergy.

Ce fut un instant, un seul instant, rapide, terrible !... car il parla, lui ! il parla sur-le-champ, avec véhémence, avec passion !... mais... ce ne fut pas à moi !... Non, ce fut à celle qu'il croyait avoir retrouvée, et j'entendis sortir de ses lèvres le nom détesté qui depuis Paris n'avait plus frappé mon oreille !...

Dans ma stupeur, je lui laissai le temps de dire ce que jamais je n'aurais dû ni voulu entendre !... Ensuite !... je ne sais à quelle impulsion j'obéis, car j'avais perdu la puissance de réfléchir, mais je dégageai brusquement mon bras du sien, et je me rejetai en arrière par un mouvement si prompt et si violent, que la foule s'ouvrit un instant pour me faire place, puis se referma, et je me trouvais complètement séparée de lui... J'arrachai alors le bouquet et le ruban que je portais et je les jetai sous mes pieds, et alors je fus confondue au milieu de tous les dominos noirs dont j'étais entourée. Mais je n'avais plus peur, je ne songeais plus à rien qu'à sortir, à quitter ce lieu funeste, à m'enfuir le plus vite possible; et j'allais devant moi d'une démarche rapide et singulière qui faisait que, tout en me suivant des yeux avec surprise, on se rangeait pour me laisser passer. Je quittai ainsi la salle et j'arrivai dans le corridor, où enfin je fus obligée de m'arrêter, et je m'appuyai contre le mur pour reprendre haleine. Ceux qui passaient m'adressaient des compliments ou des plaisanteries, mais je n'entendais rien que les paroles qui venaient de retentir à mon oreille, je ne sentais plus rien que l'atroce souffrance, qui s'ajoutait au battement précipité de mon cœur.

Pendant que j'étais là... tout d'un coup... je vis à quelques pas de moi passer une femme... Elle était de ma taille, vêtue comme moi, d'un domino noir, et comme moi tout à l'heure, elle portait un ruban blanc et une branche de jasmin... la même, sans doute, que mes yeux avaient suivie le matin.

MME. AUGUSTUS CRAVEN.
(A continuer)

Les Pastilles du Dr. Nelaton, contre le Rhume, maladies de bronches, maux de Gorge et Consommation, produisent toujours l'effet désiré.—Léonard et cie. 25 cents la boîte.

COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA ROYALE CANADIENNE."
Capital. - - - - - \$6,000,000
Fonds Disponibles, au-delà de - - - - - \$1,031,000
DIRECTEURS:
J. F. SINCENNES, Vice-Président "La Banque du Peuple."
JOHN OSTELL, Directeur "La Nouvelle Compagnie du Gaz."
ANDREW WILSON, Directeur "La Nouvelle Compagnie du Gaz" et "La Compagnie des Chars Urbains."
M. C. MULLARKY, Vice-Président "Le Crédit Foncier du Bas-Canada."
J. ROSAIRE THIBAUDEAU, Directeur "La Banque Nationale."
W. F. KAY, Directeur "Banque des Marchands du Canada."
HORACE AYLWIN, Directeur "Banque de Toronto."
ANDREW ROBERTSON, Vice-Président "Chambre de Commerce de Montréal et de la Chambre de Commerce de la Puisse."
DUNCAN MCINTYRE, de MM. McIntyre, French & Cie., Négociants.
OFFICIERS:
Président: J. F. SINCENNES.
Vice-Président: JOHN OSTELL.
Secrétaire: ARTHUR GAGNON.
Gérant Général: ALFRED PERRY.
Gérant de la Marine: CHS. G. FORTIER.
Assure toute description de Risques contre le Feu, Cargaisons et Coques de la navigation intérieure; aussi Cargaisons océaniques et Frêts sur les steamers et vaisseaux à voile de première classe.
BUREAU PRINCIPAL: 160, RUE ST. JACQUES, MONTREAL. 5-46-52-1

L'expérience des Agents des Compagnies d'assurances contre le feu et celles d'autres personnes dont la profession est de rechercher la cause des incendies, montre que dans beaucoup de cas, les incendies proviennent du fait que les poutres qui supportent les planchers reposent directement sur les briques mêmes des conduits soit des foyers ou de la chaudière.
Après que la maison est construite, il est impossible de dire si toutes les conditions de sécurité ont été remplies; et de là, beaucoup de maisons que l'on croit à l'abri du feu, sont réellement dangereuses à habiter.
L'assurance dans la Statacona, Compagnie d'assurance contre le feu, ayant son office à Montréal, No. 12, Place-d'Armes, est la seule sauvegarde.

APPRENTIS DEMANDÉS.
On demande deux ou trois JEUNES GARÇONS respectables et bien recommandés, pour apprendre l'IMPRIMERIE et un JEUNE HOMME capable de travailler les PRESSES GORDON. S'adresser au bureau de L'Opinion Publique, 319, Rue St. Antoine.

BUREAUX A LOUER.
Deux ou trois jolies CHAMBRES, coin des rues Craig et Bleury.
AUSSEI
un étage entier, commode et bien éclairé, très convenable pour une manufacture d'articles légers. S'adresser à G. B. BURLAND, 46, RUE ST. JEAN.

GRAVURES SUR ACIER.
Nous avons fait un tirage très soigné, sur papier à dessin, de quelques GRAVURES SUR ACIER publiées récemment dans L'OPINION PUBLIQUE. Nous continuerons la série, et petit à petit, nos abonnés pourront se former, à très-peu de frais, une belle collection de chefs-d'œuvre, soit pour encadrer, soit pour mettre en portefeuille. Nous annoncerons la série à mesure qu'elle se produira. Nous offrons maintenant:
MARGUERITE: par BERTRAND, sur papier 16 x 22
OPHÉLIE: par BERTRAND, sur papier 16 x 23 pour \$1.00 la paire.
LA BECQUÉE: par de JONGHE, sur papier 23 x 32, pour 75 centimes.
L'on recevra ces gravures, soigneusement enroulées sur un rouleau de bois et affranchies, par la poste, en retour du prix indiqué, qui devra accompagner la commande. S'adresser à
LA COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS, MONTREAL.

12
Chromos pour \$1. La meilleure chance jamais offerte aux agents. Nous expédions par la malle à n'importe quelle adresse, franc de port, 12 magnifiques Chromos à l'Huile, dimensions: 9x11, montés, sur réception de \$1. Vous les recevrez \$3 d'une heure. Essayez une agence de Chromo, c'est la plus rémunérative. Tout le monde aime et achète des gravures. Nous avons du travail et de l'argent pour tous: hommes et femmes, garçons et filles, pour tout le jour ou pour les heures de loisir, le jour ou le soir, pour la maison ou le voyage. Envoyez \$1 dans une lettre. Les Chromos vous parviendront par la malle suivante. Ils se vendent à première vue.

ON DEMANDE
des agents pour les meilleurs paquets de prix de l'univers. Chaque paquet contient 15 feuilles de papier, 15 enveloppes, plume, ranche de plume, crayon, mesure d'une verge patinée, un lot de par fumerie et un joyau. Un paquet seul avec un prix élégant, par la poste affranchi, 25 centimes.

MEILLEURE
Montre Imitation d'or, celle qui se vend la mieux du monde. Cette montre est d'argent par plaqué en or par le meilleur procédé galvanique, montée sur diamants, avec second disque renforcé; balancier d'expansion; mouvements en nickel; couvert merveilleusement gravé; elle paraît aussi bien qu'une montre d'or qui aurait coûté \$60 ou \$100. Elle se vend ou se change facilement pour \$25 à \$60. Si vous voulez une montre pour vous-même ou pour faire de l'argent, essayez celle-ci. Prix: \$17 seulement. Nous envoyons cette montre C. O. D. sujette à l'approbation de l'acheteur, sur réception de \$2 accompagnant la commande; la balance de \$15 devra être payée à l'express si la montre vous convient.

TOUS
peuvent faire beaucoup d'argent en vendant nos marchandises. Nous avons beaucoup d'autres Nouveautés dont l'usage est aussi général que la farine. Envoyez un estampille pour notre catalogue illustré. Adresses: F. P. GLUCK, New Bedford, Mass. 6-20-52-106

APPRENTIS DEMANDÉS.
On demande deux ou trois JEUNES GARÇONS respectables et bien recommandés, pour apprendre la LITHOGRAPHIE. S'adresser au bureau de L'Opinion Publique, 319, Rue St. Antoine.

PRINTEMPS, 1875.
Le meilleur assortiment de
POELES DE CUISINE AMERICAINES, GLACIERES, SABOTIERES,
Escabeaux Brevetés, Ustensiles de Cuisine les plus nouveaux. Venant d'être reçus, le meilleur choix de
Corniches et Ornaments de Rideaux.
BAGUETTES D'ESCALIERS, etc., etc.
L. J. A. SURVEYER,
6-19-52-105 524, Rue Craig, Montréal.

LE VIDO.
EAU DE BEAUTE,
PRÉPARATION DE N. DUDEVOIR.
AUX DAMES.
Pour l'usage de la toilette et pour perpétuer la fraîcheur d'un beau teint; sa propriété tempère la chaleur et la sécheresse de la peau, donne à ses fibres une vigueur et une élasticité charmante. C'est un préservatif et un remède contre le masque auquel les Dames sont sujettes.
Manière de s'en servir:—Pour les maladies de la peau, les Humeurs, les Eruptions, les Boutons, le Pustules, les Taches, les Clous, etc., la peau doit être bien lavée et tenue bien propre pendant que l'on fait usage de l'Eau pour le teint.
Le VIDO est une des plus belles découvertes pour embellir le teint. Par l'usage de cette Eau vous aurez toujours la peau du visage d'une éclatante blancheur.
Toute personne envoyant \$1.00 par la malle recevra une bouteille par la malle suivante. Enregistré à Ottawa conformément à l'acte du Parlement, 4 février 1875.
Vendu chez le Dr. GAUTHIER, 190, Rue St. Laurent. 6-17-52-160

Librairie Ovide Fréchette,
CAISSE D'ECONOMIE, RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE, QUEBEC.
On trouvera à cette Librairie le plus bel assortiment de livres de prières, dont la richesse et le fini ne laissent rien à désirer; livres de la meilleure Littérature tant Ancienne que Moderne; Articles de bureaux, Ornaments de Corniches et de Salons.
Chromos, Gravures Profanes et Religieuses par les meilleurs Artistes Français et Etrangers.
Toute commande pour importation laissée à cette Librairie sera exécutée sous le plus bref délai et à des conditions assez libérales pour défier toute compétition.
On reçoit chaque semaine à cette Librairie les principales nouveautés Parisiennes. 5-49-52-4

ON DEMANDE
Un AGENT actif et intelligent pour solliciter des Annonces pour L'OPINION PUBLIQUE. Ce Journal a trois fois la circulation de n'importe quel autre Journal français publié en Canada, et devrait obtenir une clientèle nombreuse parmi les marchands Anglais et Français. On exigera des références des personnes faisant application. L'Agent devra parler également bien l'Anglais et le Français, et pouvoir se présenter aux clients d'une manière convenable. S'adresser à G. GEORGE E. DESBARATS, 319, RUE ST. ANTOINE.

UN ENTRE MILLE!
CONSOMPTION QUÉBÉCOISE.—Alors que la mort du pauvre CONSOMPTIF était attendue d'heure en heure, tous les remèdes étant restés sans résultat, le hasard fit trouver au Dr. H. James un remède au moyen duquel il guérit son unique enfant avec une préparation de Cannabis Indica. Il donne aujourd'hui la recette de cette préparation moyennant deux estampilles, pour payer les frais de port. Il n'existe aucun symptôme de Consommation—Transpiration Nocturne, Irritation Nerveuse, Expectoration difficile, toux, Douleurs Aiguës, dans les Pommons, Anxiété de l'Estomac, Inaction des Intestins, Affaiblissement Musculaire—qu'elle ne détruise radicalement. Adressez: CRADDOCK & CO., 1032, Rue St. Philippe, adhésif, donnant le nom de ce journal.—6-11-13-93

L'Opinion Publique est imprimée et publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS (à responsabilité limitée), à ses bureaux, Nos 311 à 319, rue St. Antoine, Montréal.